



CONFÉRENCE DES MINISTRES  
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
DE LA FRANCOPHONIE

# **RAPPORT GENERAL DE LA 14<sup>EME</sup> REUNION DU BUREAU**

*Visioconférence, les 22, 23 et 25 juin 2020*

## SOMMAIRE

	<b>Pages</b>
I- Rapport général de la Réunion des Ministres	3
II- Relevé de décisions	19
III- Rapport des experts	33
IV- Rapport de la Commission Administrative et Financière	43
V- Annexes	50
5.1 – Discours et messages	51
5.2 – Listes des participants	72

# **Rapport de la Réunion ministérielle**

*Visioconférence, le 25 juin 2020*

## RAPPORT DE LA REUNION MINISTERIELLE

Les travaux de la Réunion ministérielle de la 14<sup>e</sup> Réunion de Bureau de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFEJES), se sont tenus le 25 juin 2020, par visioconférence, de 13 heures à 18h10 GMT.

Présents : Bénin, Burkina Faso, Gabon, Guinée, France, Canada/Québec, Canada/Nouveau-Brunswick, Fédération Wallonie Bruxelles, Maroc, Madagascar, Seychelles, Tchad, Tunisie et l'équipe du Secrétariat général de la CONFEJES.

### 1/HUIS CLOS MINISTÉRIEL

Les travaux se sont déroulés en deux phases : la première consacrée au huis-clos ministériel et la deuxième aux travaux proprement dits.

Ce huis clos des ministres et chefs de délégations des États et gouvernements membres du Bureau de la CONFEJES s'est penché entre autres sur la nomination de cadres au Secrétariat général, sur les différentes recommandations de la Commission des Affaires Financières (Cf. Relevé de décisions). Après la réunion à huis clos, le Secrétaire général a remercié les participants pour la qualité et la sincérité des échanges et les différentes résolutions prises.

### 2/DEROULEMENT DES TRAVAUX

La séance post huis clos s'est déroulée sous la présidence de Monsieur Daouda AZOUIOU, Ministre des Sports et des Loisirs du Burkina Faso, Premier Vice-Président de la CONFEJES, en raison de l'indisponibilité momentanée pour obligation administrative du Ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports du Royaume du Maroc, Président en exercice.

Il a adressé ses salutations et remerciements aux participants, notamment à ses collègues ministres qui, malgré leurs charges se sont mis à la disposition de l'Organisation, gage de l'intérêt que leurs pays portent à la vie de leur institution commune.

Au regard des engagements de Monsieur Gabriel ATTAL, Secrétaire d'État à la Jeunesse de la République française au moment des travaux, le Président de séance lui a passé la parole.

#### 2.1 Message de la France

Le Chef de la délégation française, après les civilités d'usage, a félicité le Secrétaire général et son équipe qui a adapté la réunion au contexte sanitaire mondial il s'est dit heureux de partager l'initiative de la France dans la stratégie de lutte contre les effets de la Covid19, à travers la mobilisation des jeunes de l'espace francophone; l'objectif poursuivi par celle-ci étant d'agir afin que les jeunes ne soient pas victimes de la crise socio-économique provoquée par la pandémie. C'est ainsi que la France propose des solutions et apporte un soutien (offre de formations) aux entreprises qui recrutent les jeunes, à travers une initiative dont la CONFEJES s'est fait un véritable relais. Cet appel à la solidarité internationale, initié par la France a pour but de maintenir une dynamique qui dépasse les frontières de la France et pour laquelle 300 000 euros (196 787 100 Francs CFA) ont été mobilisés. Ces fonds serviront à financer les projets de coopération internationale initiés par les jeunes français ainsi que ceux des États et gouvernements membres de la CONFEJES. Les résultats de cette initiative seront bientôt publiés.

Au nom de Madame la Ministre des Sports empêchée, le Secrétaire d'État à la Jeunesse a souligné l'engagement de la France aux côtés du mouvement sportif francophone face à la pandémie qui a bouleversé la vie des sportifs amateurs, professionnels qui ont témoigné

de leur solidarité, car ces derniers ont fait des démonstrations en ligne pour que l'ensemble de la population mondiale puisse continuer à pratiquer l'activité sportive à la maison en cette période de confinement. En soutien à ces sportifs ; la France a pris de nombreuses mesures pour soutenir les activités sportives et a élaboré des kits sanitaires qu'elle souhaite partager avec les États et gouvernements membres de la CONFES.

De plus, il a salué :

- la résilience de la famille francophone qui s'est mobilisée contre la Covid19 et dont les acteurs ont mis en place des outils en réponse à celle-ci;
- la richesse de la plateforme collaborative de partage de solutions innovantes mise en place par l'OIF et qui témoigne de la qualité de notre espace francophone et de la résilience de ses jeunes;
- l'initiative de Madame la Secrétaire générale de la Francophonie qui a mis en place le Fonds de solidarité francophone en faveur de la Femme et des jeunes filles vulnérables.

Monsieur Gabriel ATTAL a par la suite noté que la crise sanitaire mondiale a démontré la pertinence et l'importance d'une réponse francophone puisque la Francophonie est, avant tout, une communauté de valeurs dont on a besoin face à la pandémie.

Il s'est dit heureux que son pays travaille au développement de cette réponse à travers la CONFES par le soutien aux sportifs et à la société civile; c'est ainsi qu'il annonce la contribution de la France à hauteur de 464 000 euros ( 304 364 048 Francs CFA) et assure de son soutien aux projets historiques de la CONFES que sont le Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ), le Fonds Francophone de Préparation Olympique (FFPO), et toutes les actions qui ont été récemment développées autour du Numérique, de l'Égalité Femme-Homme et de la croissance verte. Il y a une urgence à accompagner tous les États et gouvernements membres de la CONFES en faveur de la transition écologique en donnant des moyens aux jeunes d'agir.

Le Chef de la délégation française a aussi noté l'importance et la pertinence de l'action initiée par l'Appel à projets qui va devenir l'un des principaux moyens d'intervention de la CONFES comme le témoigne le succès remporté par le projet expérimental « **Femmes – Sport – Santé** ».

Il a souligné l'importance de la nécessité du renforcement des synergies entre les différents opérateurs de la Charte de la Francophonie dont fait partie la CONFES, afin de garantir le succès de l'organisation des actions conjointes afin de gagner en efficacité et en cohérence; c'est l'occasion pour lui de saluer l'action déterminée et déterminante de Madame la Secrétaire générale de la Francophonie en ce sens; la France soutient le travail de mutualisation effectuée afin de garantir le succès de l'harmonisation des programmes de la CONFES et de l'OIF. En sa qualité de Président de la Commission de Coopération et de Programmation de l'OIF, la France a invité la CONFES à présenter ses activités au cours d'une session dédiée au Sport et à la Jeunesse le 29 juin 2020.

La France, pour terminer son propos, a évoqué la question du renouvellement du Secrétaire général qui interviendra en 2021 et pour laquelle la France définit clairement ses attentes à ce poste et montre son attachement à la qualité et à l'exemplarité des profils, afin de trouver un successeur au Secrétaire général qui sera à la hauteur de l'institution et de ses besoins.

## 2.2 Message de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

A sa suite, la parole est donnée à Madame Catherine CANO, Administratrice de l'Organisation Internationale de la Francophonie qui après les civilités d'usage a transmis aux participants les chaleureuses salutations de la Secrétaire générale de la Francophonie,

Madame Louise MUSHIKIWABO, qui accorde une très grande importance à la Jeunesse, cible prioritaire au cœur de son mandat.

Elle a noté que la 14<sup>e</sup> Réunion du Bureau de la CONFEJES est importante à plusieurs titres :

- elle se tient en visioconférence et témoigne de la capacité de résilience des membres de la Francophonie qui sont impactés par la crise sanitaire mondiale ;
- elle montre que la CONFEJES comme la Francophonie ne s'est jamais arrêtée de fonctionner et a su s'adapter et s'appuyer aux contraintes matérielles, technologiques et logistiques afin de répondre au mieux aux besoins prioritaires des pays membres de l'espace francophone.

En ce qui concerne l'OIF, sous l'impulsion de la Secrétaire générale et après s'être assurée que tout le personnel était en sécurité, elle a témoigné que la réorganisation du travail leur a permis d'avancer de manière accélérée dans le chantier de la modernisation voire de la transformation de l'Organisation.

Compte tenu des enjeux des différents diagnostics reçus de l'audit organisationnel réalisé par le Cabinet KPMG, l'OIF s'inscrit dans l'optique de changement afin de se mettre à la hauteur des enjeux et des besoins des États et gouvernements membres de la Francophonie.

S'agissant du nouvel organigramme général de l'OIF adopté par la Secrétaire générale et qui sera présenté à la Commission administrative et financière de l'OIF, il est l'aboutissement des diagnostics et des analyses menées, de la réorganisation interne d'une autre manière de fonctionner et de gérer.

En effet, à l'aune de l'évaluation des différents programmes, il a été constaté, dès sa prise de fonction, que la question de la Jeunesse malgré son importance politique pour les EGM ne trouvait pas un écho ambitieux et transversal dans les contenus de la Programmation 2019 à 2022, malgré notre expérience et l'expertise développées en la matière. C'est le constat de ces évaluations approfondies, partagées avec la Secrétaire générale, qui est devenu le fondement de l'exercice de recentrage autour de la valeur ajoutée de l'OIF vers des projets phares mieux ciblés, produisant davantage d'impact, et plus en phase avec la priorité « Jeunesse » et les différentes réalités de notre jeunesse francophone.

Cet état de chose a conduit l'Administratrice à demander à l'ancienne Direction de l'Éducation et de la Jeunesse (DEJ) à plus se concentrer sur la Jeunesse car le volet Éducation est transféré à l'IFEF basé à Dakar (Sénégal) que l'OIF souhaite renforcer; il est important de se focaliser sur la Jeunesse non seulement comme public cible mais également comme partie prenante à la réflexion, à l'idéalisation de la conception, du développement et de la mise en œuvre de nos nouveaux projets.

La DEJ devait alors jouer le rôle d'impulseur des nouveaux projets en lien avec le sport symbolisé par les Jeux de la Francophonie, le partage de la langue française par le billet de son partenaire de longue date qu'est la CONFEJES.

Les évaluations ont également montré que l'OIF n'avait pas suffisamment de valeur ajoutée aux politiques publiques de Jeunesse auprès des Ministères en menant souvent, des actions en doublon avec la CONFEJES beaucoup plus légitime et compétente en la matière. Dans le même ordre d'idées, une évaluation externe du projet volontariat est en cours de finalisation afin de répondre aux besoins des EGM.

Dans l'optique de la vision de mettre en place une Francophonie du futur pour et avec la Jeunesse, la Secrétaire générale a lancé, le 13 mai 2020, une consultation générale de la Jeunesse dont les résultats seront connus à la mi-juillet. Elle a remercié d'ailleurs la CONFEJES pour sa contribution dans la conception du projet de consultation et sa diffusion sur ses différents réseaux.

Cette consultation a pour but d'écouter la Jeunesse afin de lui donner l'espoir car l'avenir c'est elle; surtout qu'elle démontre au cours de cette consultation qu'elle s'intéresse aux thématiques de l'heure à savoir, la démocratie, la paix, la culture, le sport, l'entrepreneuriat, le numérique et l'innovation... C'est fort de tout cela que l'OIF a créé une plateforme de collaboration dénommée « Solidarité Covid-19 » qui a permis aux jeunes de s'adapter avec cette crise sanitaire en partageant leurs expériences et en créant des projets. C'est la Jeunesse francophone qui va subir les conséquences de la pandémie.

Dans les recherches des solutions au soutien des personnes vulnérables qui seront très impactées par la crise sanitaire, il a été créé un Fonds de solidarité pour venir en aide aux femmes et aux jeunes filles; et l'OIF reste à l'écoute des EGM de la CONFES sur l'impact de la Covid19 mais également sur leur lecture de la transversalité des problématiques de la Jeunesse qui ont conduit à la création d'un service transversal appelé « Unité Jeunesse – Sport – Citoyenneté » dont le rôle est d'accompagner les projets en interne.

Elle a indiqué que tous les changements en cours n'entament en rien la relation et la collaboration historiques et naturelles avec la CONFES ce d'autant plus qu'ils ont été commandés par les EGM; ce qui prouve que l'OIF se mobilise davantage au service des Jeunes de concert avec la CONFES dans le strict respect de leurs mandats respectifs.

Tout ceci est une volonté de la Secrétaire générale de la Francophonie de veiller à la complémentarité, à la synergie entre les différents opérateurs de la Charte et à l'harmonisation des actions dans l'espace francophone.

La collaboration avec la CONFES est très importante dans la recherche de l'impact des activités auprès des jeunes.

### 2.3 Adoption de l'ordre du Jour

A la suite de Madame CANO, le Président de séance la remercie et la conforte dans son approche de la collaboration avec la CONFES, et rappelle que cette démarche a été initiée dès Marrakech par Madame Louise MUSHIKIWOBO, Secrétaire générale de la Francophonie. Une démarche qui vise à dynamiser les actions conjointes pour une Francophonie plus forte.

Après ces deux messages, le Président de séance a procédé à des aménagements et invité le Secrétaire général de la CONFES à présenter le projet d'ordre du jour aménagé ainsi qu'il suit :

- I. Huis clos ministériel
- II. Message de la France
- III. Message de l'Administratrice générale de l'Organisation internationale de la Francophonie
- IV. Adoption de l'ordre du jour
- V. Message du Gabon
- VI. Capsule-vidéo du Cinquantenaire de la CONFES
- VII. Messages des partenaires : AIMF, CIJF, CONFEMEN, COING,
- VIII. Présentation et adoption du Rapport d'activités 2019
- IX. Présentation et adoption du Rapport des commissaires aux comptes
- X. Présentation et adoption du projet de programmation 2020
- XI. Lecture et adoption du rapport de la réunion des experts et du relevé des décisions
- XII. Annonce des contributions au fonds commun et aux programmes
- XIII. Mot de clôture du Président en exercice

L'ordre du jour soumis à l'appréciation des membres est adopté moyennant les aménagements évoqués plus haut.

## 2.4 Message du Gabon

En raison du couvre-feu en vigueur dans son pays, le Président de séance donne la parole à Monsieur Franck NGUÉMA, Ministre de la Culture, des Sports chargé de la Jeunesse et de la Vie Associative du Gabon, afin qu'il délivre son message et se libère.

Après les civilités d'usage, le Ministre gabonais délivre son message duquel il ressort que le Gabon :

- Remercie le Président de séance pour sa compréhension.
- Salue l'initiative de la CONFES d'organiser cette importante réunion à distance dans un contexte difficile marqué par la pandémie.
- Se félicite des dispositions prises pour la préparation et la tenue effective des travaux par visioconférence.
- Soutient la CONFES dans le développement d'une plateforme de formations à distance répondant aux besoins de nos pays respectifs qui pourrait devenir un cadre privilégié de renforcement des capacités en matière de Jeunesse, de Sport et de Loisir.
- Adhère à l'esprit du GTCF qui célèbre cette année ses vingt ans, salue cette initiative et annonce que le Gabon procédera à travers plusieurs activités nationales orientées vers la visibilité et la valorisation des actions des femmes et des jeunes filles gabonaises ; le GTCF s'inscrit dans la vision du Président de la République du Gabon, SEM Ali BONGO ONDINGMBA qui a décrété la décennie de la femme gabonaise, 2015-2025.
- Témoigne de l'attachement du Gabon et de son soutien à la poursuite des actions conduites par la CONFES dans son double rôle d'instance de réflexion politique à travers l'axe de la bonne gouvernance et d'opérateurs de programme de coopération pour la Jeunesse et les sports.
- Contribuera au fonds commun à hauteur de 5 000 000 Francs CFA.

Après le Ministre gabonais, il sera procédé à la diffusion de la Capsule-vidéo du Cinquantenaire de la CONFES et s'enchaîneront les messages des partenaires.

## 2.5 Messages des partenaires : AIMF, CIJF, CONFEMEN, COING,

### 2.5.1 Message du Secrétaire permanent de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF)

Monsieur Pierre BAILLET, Secrétaire permanent de l'AIMF, a déclaré dans son propos que les sports et la jeunesse sont au cœur des politiques des villes; en 2018, l'Assemblée générale de l'AIMF à Lille avait centré ses travaux sur les territoires des villes; c'est à juste titre que les Maires approfondissent leurs réflexions sur la place du sport dans les villes. Il s'agit ici du sport de haut niveau en terme d'aménagement d'espaces urbains, et le sport au quotidien en tant qu'acteur de santé publique. Il a ainsi été créé un site internet dédié aux sports et aux villes et mis à la disposition de la CONFES. C'est dans cette optique que l'AIMF accompagne et soutient financièrement trois projets menés par des associations en collaboration avec des villes; c'est le cas, au Rwanda pour un montant de 365 000 euros et au Sénégal en vue des JOJ de Dakar à hauteur de 300 000 euros, au Cap Vert pour 200 000 euros.



### 2.5.2 Message du Comité International des Jeux de la Francophonie (CIJF)

Après les civilités d'usage et quelques rappels historiques qui nous ont renseignés sur la qualité du CIJF au sein de la Francophonie, dirigé par Madame Zeina MINA, cet organe subsidiaire de la Francophonie depuis 2004 ne cesse de développer un partenariat avec la CONFES en ce qui concerne l'organisation des Jeux de la Francophonie, pour y garantir l'équité, la solidarité, l'excellence, la responsabilité dans le respect des valeurs de la Francophonie.

Elle a profité de cette occasion pour dresser un point sur les préparatifs des 9<sup>e</sup> Jeux de la Francophonie. De cette présentation il ressort :

- Le report des Jeux de la Francophonie à cause de la crise sanitaire mondiale suivant la demande des autorités congolaises du 19 au 28 août 2022.
- L'entérinement de ce report au prochain Conseil d'orientation du CIJF.
- Le CIJF lance un appel de soutien et de solidarité aux EGM de la CONFES et de la Francophonie pour participer aux 9<sup>e</sup> Jeux de la Francophonie et pour permettre à la Jeunesse francophone de se rencontrer et de partager un évènement mémorable.
- L'expression de la gratitude de la Directrice à l'endroit du Secrétaire général et son équipe pour leur engagement et leur mobilisation afin d'œuvrer à la qualité et au succès des Jeux de la Francophonie.

### 2.5.3 Message de la Conférence des ministres de l'Éducation nationale de la Francophonie (CONFEMEN)

Professeur Abdel Rahamane BABA-MOUSSA, *Secrétaire général* de la Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie après les civilités d'usage, a relevé le partenariat noué avec la CONFES qui accompagne le développement du sport à travers des projets phares avec des résultats probants :

- La mise en œuvre du Kid's athletics au sein de 10 pays en faveur de plus de 100 formateurs des formateurs et plus de 2000 enfants bénéficiaires.
- L'organisation conjointe de la Conférence Internationale sur la Relance de l'EPS dans les différents ordres d'enseignement organisée en 2018 à Cotonou qui a abouti à la Déclaration de Cotonou validée par les deux Conférences ministérielles.
- L'engagement aux côtés de la CONFES dans la Coalition francophone pour l'éducation si chère à Madame la Secrétaire générale de la Francophonie.
- La contribution de la CONFEMEN et la CONFES dans la continuité des solutions éducatives en cette période de pandémie.
- La poursuite du plaidoyer dans la prise en compte de l'EPS comme une discipline à part entière du système éducatif.
- Avec comme leitmotiv « agir ensemble » afin d'atteindre les objectifs de la promotion de l'inclusion prônée par une éducation de qualité en faveur des jeunes filles et des jeunes garçons de l'espace francophone.

### 2.5.4 Message de la Présidente de la Conférence des organisations internationales non gouvernementales (COING) accréditées auprès de la Francophonie

La Présidente de la COING, Madame Ndeye Marie FALL après avoir assuré toutes les civilités d'usage, s'est dite heureuse de s'adresser pour la première fois de l'histoire aux États et gouvernements membres de la CONFES.

S'il est vrai que les acteurs de la société civile ont été très souvent tenus à l'écart des instances inter gouvernementales et internationales malgré leur rôle primordial, elle observe que les choses bougent, par la multiplicité et l'ampleur des actions menées par la société civile sur tous les terrains politique, économique, social et culturel, amplifiés par l'utilisation des réseaux sociaux, les gouvernements se rendent progressivement compte que par de-là de l'action revendicatrice, ces entités représentent une véritable force pour le développement de leurs pays et représentent le peuple dans toutes ses diversités.

Ceci rejoint la mission ultime de tout gouvernement, celui de servir efficacement son pays en répondant à ses besoins. Conscients tous et toutes qu'une grande partie des défis auxquels tous les pays membres de la CONFES doivent faire face, est la forte représentation des jeunes souvent peu formés et très peu alphabétisés.

Parler d'éducation et d'enseignement revient à adresser la problématique de la formation et des formateurs qui est la mission première de la CONFEMEN, il est donc normal que des liens soient tissés entre nos structures comme Madame la Secrétaire générale ne cesse de le rappeler, en créant des synergies et des solidarités afin de mutualiser nos expériences, nos expertises et nos ressources pour un plus grand impact et une meilleure visibilité de nos actions.

Depuis la première invitation lors des activités du cinquantenaire en décembre 2019, il s'est créé un partenariat précieux et une coopération fructueuse qui aurait dû s'illustrer lors de la célébration du Cinquantenaire de l'Organisation internationale de la Francophonie à Niamey annulée à cause de la crise sanitaire mondiale.

Il reste néanmoins des projets communs en court dont la publication de trois ouvrages sur la jeunesse (6-10 ans) portant sur les reines et héroïnes d'Afrique, et dans le contexte actuel de soulèvements observés à la suite du crime raciste d'un afro américain, il est important de suffisamment informer les jeunes sur l'histoire de l'Afrique, de leur redonner l'estime de soi, combattre le racisme et les préjugés et contribuer ainsi à la construction d'un véritable « vivre ensemble ».

La COING compte sur l'implication des ministères en charge de la Jeunesse, du sport, du bien-être et de l'Éducation en tant que partenaires incontournables et alliés de taille, ainsi que du soutien de la Francophonie pour faire fructifier ce partenariat.

## **2.6 Présentation et adoption du Rapport d'activités 2019**

Les travaux vont se poursuivre par la présentation succincte par le Secrétaire général de la CONFES, du rapport d'activités au titre de l'année 2019 en deux points :

1. État du suivi des décisions de la 37<sup>ème</sup> Conférence ministérielle
2. Bilan des réalisations des activités 2019

### **2.6.1 Etat de suivi des décisions issues de la 37<sup>ème</sup> Conférence ministérielle**

Il a été noté que trente-neuf (39) décisions ont été prises à Marrakech dont, trente-six (36) exécutées et trois (3) en cours d'exécution.

### **2.6.2 Bilan des réalisations des activités 2019**

La programmation 2019 a prévu au total pour ses trois programmes vingt-cinq (25) actions pour soixante-six (66) activités en 2019.

**Programme 1/Gouvernance et actions stratégiques**

Sept (7) actions ont été menées au sein de trois (3) composantes pour un total de vingt-trois (23) activités.

**Programme 2 : Jeunesse**

Sept (7) actions ont été menées au sein de deux (2) composantes pour un total de dix-neuf (19) activités.

**Programme 3 : EPS/Sports**

Onze (11) actions ont été menées au sein de deux (2) composantes pour un total de vingt-quatre (24) activités.

**2.7 Présentation et adoption du Rapport des commissaires aux comptes**

La présentation de ce rapport sera effectuée par Messieurs Philippe DUBOSCQ (France) et Hafid ESSEKKAKI (Canada Québec). Monsieur DUBOSCQ, dans son résumé, rappelle que la mission s'est effectuée du 3 au 7 février 2020 et a relevé la disponibilité du Secrétaire général et de son équipe tout au long de cette mission.

- 2.7.1 Nature des travaux de vérification
- 2.7.2 Exécution des budgets en 2019 (en FCFA)
- 2.7.3 Evolution des soldes de cotisations/contributions dus par les membres au 31 décembre de 2016 à 2019 (en FCFA)
- 2.7.4 Observations générales suite à la mission
- 2.7.5 Recommandations
- 2.7.6 Appréciation générale et suites envisagées

Les commissaires aux comptes ont relevé plusieurs constats dans le cadre des observations générales suite à la mission. Les principaux sont :

- La persistance des problèmes dans la gestion des agents contractuels.
- Les progrès accomplis et qui doivent se poursuivre dans l'organisation et le fonctionnement du Secrétariat général.
- La procédure d'acquisition correcte du mini bus dans la passation des marchés.
- La baisse des dépenses de fonctionnement pour le téléphone (-7%), du carburant (-17%) et une augmentation des dépenses des billets d'avion (25%) dû aux cérémonies de la célébration du Cinquantenaire de la CONFÉJES.
- La persistance d'un risque concernant la BRM qui a abouti à une diminution de l'encours sur le compte courant et une forte interrogation sur le compte de placement (300 millions de francs CFA).
- Les légers progrès observés dans l'exécution des programmes mais l'absence d'un plan d'action d'ensemble viserait à réduire encore les coûts.
- La persistance des difficultés dans la gestion des caisses d'avance en numéraire pour l'organisation des événements (caisses non soldées, délais de restitution non respectés).
- Le faible nombre de pays bénéficiaires du PPEJ et une augmentation des subventions accordées par projet aux Jeunes promoteurs.

Au terme de la présentation de ces observations, les commissaires aux comptes ont relevé qu'à l'analyse des sept (07) recommandations formulées en 2018, deux (02) de celles-ci ne seront pas reconduites ; les recommandations ci-après sont ainsi formulées :

**Cinq (05) Recommandations reconduites dont trois (03) reconduites avec modification**

1. **Reconduite avec modification** : Régulariser la situation des agents en activité mais sans contrat depuis début janvier 2020; ne plus recruter les agents contractuels au moyen de contrats de prestation et recourir systématiquement à des contrats de travail ; pour les emplois permanents figurant dans l'organigramme de la CONFEJES, recruter des agents en contrat à durée indéterminée puis les titulariser à l'issue d'une période d'essai s'ils donnent satisfaction ; pour les besoins temporaires, recruter des agents en contrat à durée déterminée en respectant les limites fixées par le droit du travail (nombre de contrats avec le même employeur, durée maximale).
2. **Reconduite avec modification** : Poursuivre la démarche d'évaluation de l'ensemble des agents de la CONFEJES (cadres internationaux et agents de recrutement local) ; adapter l'organigramme et certaines fiches de postes à l'évolution des métiers et à la charge de travail effective au sein du Secrétariat général de la CONFEJES.
3. **Reconduite avec modification** : Prendre toutes les mesures permettant, dès la gestion 2020, de demander des soumissions de nouvelles agences de voyages pour les comparer avec les prix de l'agence actuelle, de mettre en concurrence 2 à 3 agences pour avoir plus de visibilité sur le marché et réduire les prix des billets d'avion et d'en formaliser les résultats.
4. Définir des objectifs visant à limiter le coût des missions de représentation de la CONFEJES auprès d'instances nationales ou internationales (recours à la visioconférence pour des missions lointaines, diminution de la durée des missions ou du nombre de participants, etc.) dans un contexte financier contraint.
5. Solder les caisses d'avance sans tarder après la tenue des évènements, conformément au manuel des procédures administratives, financières et comptables de la CONFEJES et en tout état de cause avant la clôture de l'exercice comptable. Liquider, avant la fin du premier semestre 2020, l'ensemble des opérations, souvent anciennes, non soldées au 31 décembre 2019.

#### **Recommandation nouvelle (01)**

1. Compte tenu des difficultés rencontrées en 2018 et 2019 par une banque auprès de laquelle la CONFEJES dispose d'un compte courant et d'un placement à terme, de 300 000 000 FCFA, rechercher d'autres banques plus fiables susceptibles d'offrir des conditions financières comparables ; diversifier en tout état de cause le portefeuille de placements pour minimiser le risque.

**De manière générale, et compte tenu de l'absence de réserves sur la nouvelle procédure d'acquisition du minibus suivie en 2019, les Commissaires aux comptes proposent d'accorder un quitus définitif au Secrétaire général pour sa gestion en 2018. Sous réserve des recommandations formulées dans le présent rapport, les Commissaires aux comptes estiment que la comptabilité générale de la CONFEJES retrace fidèlement les transactions de l'année et proposent d'accorder le quitus au Secrétaire général pour sa gestion 2019.**

## **2.8 Présentation et Adoption de la Programmation 2020**

La Programmation se présente comme suit :

- 1) Introduction
- 2) Répartition du budget général par programme et par composante
- 3) Programmation par Programme

### 2.8.1 Introduction

Le projet de programmation 2020 initié au départ a été réajusté à cause de la crise sanitaire ; mais cette Programmation révisée n'est pas figée et tiendra compte de l'évolution de la pandémie. La CONFEJES est prête à mener des activités en présentiel dans le dernier trimestre si la pandémie est maîtrisée. Dans l'ensemble, plusieurs activités sont prévues à distance.

### 2.8.2 Répartition du budget général par composante

Dans le cadre des échanges avec l'Administratrice de l'OIF, la problématique du positionnement des activités de jeunesse et de sports au sein de l'OIF, le projet d'organigramme seront évoqués. Les mutations institutionnelles de l'organisation sont aussi à envisager si nous devons aller vers la culture de la performance et de l'évaluation.

Le projet de programmation 2020 est arrêté à la somme totale de neuf cent vingt-deux millions cinq cent vingt-cinq mille neuf cent cinquante (922.525.950) FCFA, réparti comme suit :

#### **Programme 1 : Gouvernance et Actions stratégiques**

Composante 1 : Gouvernance et Partenariat : 52 500 000 FCFA

Composante 2 : Formation des cadres : 36 000 000 FCFA

Composante 3 : Egalité Homme-Femme : 19 000 000 FCFA

#### **Programme 2 : Jeunesse**

Composante 1 : Amélioration des mécanismes, stratégies et dispositifs nationaux d'insertion sociale et économique des jeunes 341 412 950 FCFA

Composante 2 : Renforcement des capacités des EGM en matière de promotion de la citoyenneté, de droits humains et des valeurs de la Francophonie : 70 000 000 FCFA

#### **Programme 3 : EPS/Sport**

Composante 1 : Accès inclusif à la pratique sportive : 119 400 000 FCFA

Composante 2 : Professionnalisation de la Pratique du Sport : 211 500 000 FCFA

A l'issue de la présentation des Rapports d'Activités 2019, des Commissaires aux comptes et de la présentation du projet de programmation révisée, le Président a invité les Ministres et Chefs de délégation à se prononcer.

#### **Intervention du Bénin**

Le Ministre du Bénin souhaite obtenir des clarifications au sujet du placement des 300 000 000 Francs CFA à la Banque régionale des Marchés (BRM) pour lequel la CONFEJES court un risque et sur la diminution du solde du compte courant dans ladite banque.

A ces préoccupations, le Secrétaire général a expliqué que la CONFEJES depuis des années a un compte de placement (qui a permis d'enregistrer des primes) et un compte courant à la BRM. Mais il a été constaté depuis 2018 quelques difficultés qui ont conduit à des séances de travail avec la banque qui a reconnu qu'elle traverse des moments difficiles ; les conclusions de ces séances ont commandé d'envisager d'autres mécanismes afin de diversifier et sécuriser nos avoirs, et d'inviter les pays à envoyer les cotisations dans d'autres banques d'où la diminution des avoirs du compte courant de la BRM car la CONFEJES a ouvert des comptes dans d'autres banques.

A sa suite, les Commissaires aux comptes ont complété les explications du Secrétaire général à qui ils ont conseillé de rechercher d'autres banques de placement même si le taux de rémunération est moins bon que celui de la BRM pour limiter les risques.

Des explications qui satisfont le Ministre du Bénin qui est en accord sur la nécessité de sécuriser les ressources de l'Institution.

***Les Ministres après ces échanges, adoptent le Rapport d'Activités 2019, le Rapport des Commissaires aux comptes ainsi que la programmation révisée 2020.***

## **2.9 Messages des Ministres et Annonces des contributions au Fonds commun et aux Programmes**

La méthodologie adoptée est que chaque Ministre ou Chef de délégation intervienne et conclut en annonçant sa contribution au fond communs.

### **Québec**

Le Chef de la Délégation du Québec annonce 105 000 dollars canadiens (55 000 des Relations internationales et de la Francophonie et 50 000 du Ministère de l'Education et de l'Enseignement supérieur) sous réserve de l'approbation du Conseil du trésor.

### **Madagascar**

Le chef de la délégation de ce pays a au nom du Ministre de la Jeunesse et des Sports félicité la CONFEJES d'avoir organisé par visioconférence pour la Réunion du Bureau, et maintenu l'activité malgré le contexte, et continué à s'engager au soutien de la Jeunesse et du sport ; elle a par ailleurs réitéré les félicitations du Ministre au Président en exercice et annoncé que Madagascar a élaboré un plan de relèvement post Covid19 en faveur des Sports et de la Jeunesse.

### **Tchad**

Le Ministre de ce pays après avoir exprimé sa gratitude et salué le Président en exercice ainsi que le Secrétaire général, pour la tenue de la 14<sup>e</sup> Réunion du Bureau à distance ; il a ensuite félicité toutes les parties prenantes qui ont concouru à faire de la CONFEJES pendant les 50 années précédentes un véritable outil de développement au sein de l'espace francophone à travers ses œuvres salvatrices en faveur de la Jeunesse francophone, et souhaite que les uns et les autres ne ménagent aucun effort pour que le prochain cinquantenaire soit plus impactant pour la vie de nos Etats et gouvernements membres.

Le Tchad sous la houlette de son Président, le Maréchal Idriss DEBY ITNO encourage le Secrétariat général de la CONFEJES à maintenir le cap et à poursuivre les réformes institutionnelles entamées à l'instar de la rotation géographique au sein des instances dirigeantes de la CONFEJES. A ce jour, grâce aux appuis multiformes directs et indirects reçu de la CONFEJES, le Tchad est doté d'une politique nationale de Jeunesse, d'une politique nationale de l'Emploi, d'une Loi sur le Volontariat en vue de la création prochaine d'un corps national du volontariat, la politique nationale du Sport est en cours d'élaboration. Malgré tous ces chantiers, le Tchad attend toujours l'appui de la CONFEJES et de ses partenaires.

Le Tchad contribue à hauteur de 5 000 000 Francs CFA au fonds commun pour le compte de l'année 2020.

### **Fédération Wallonie Bruxelles**

Le chef de la délégation, Monsieur Alain VERHAAGEN a ouvert son adresse en réitérant les sincères regrets de son pays suite à l'absence de la Ministre de la Jeunesse et des Sports et de l'Enseignement supérieur très engagé au front de la lutte contre la Covid19, surtout que la FWB est le pays le plus affecté au prorata de sa population.

La FWB exprime ses félicitations au Secrétaire général et son équipe pour l'organisation de cette rencontre à distance, au Président en exercice, à la Présidente de la Réunion de la

Commission des affaires financières pour la clarté, l'exhaustivité et surtout la convivialité qui a prévalu pendant toute la réunion.

Il note avec satisfaction le taux d'exécution exemplaire des programmes, et son inquiétude sur la mise en œuvre des contributions globalisées.

Elle exprime sa solidarité vis-à-vis des efforts que fourni la CONFEJES tant sur le plan financier que technique. L'appui financier se traduit par le maintien du niveau de la contribution au fonds commun à hauteur de 400 000 euros sous réserve des arbitrages inter gouvernementaux, et sur le plan technique par l'ouverture des banques d'outils numériques des tutoriels pour par exemple maintenir la condition physique en faveur de tout le monde à distance.

Le chef de délégation annonce que la FWB souhaite par ailleurs participer activement aux travaux du groupe de travail que le Secrétaire général mettra en place afin de mener une réflexion sur les réformes à proposer aux Ministres en 2021 ainsi qu'à la réorientation d'éventuelles reliquats budgétaires liés à la pandémie.

Il souhaite être impliqué à la mise en œuvre de la Convention entre la CONFEJES et l'AMA.

La FWB espère voir la CONFEJES jouer un rôle d'Expert à l'occasion des Jeux Olympiques de la Jeunesse prévus en 2022 étant donné qu'ils ont lieu au Sénégal.

### **Maroc**

Le Président en exercice qui a rejoint la Réunion a remercié Madame la Secrétaire générale de la Francophonie pour son implication et son dynamisme, et souscrit aux décisions prises jusqu'ici et a indiqué que le nécessaire a été fait pour que le Maroc soit à jour de ses obligations financières. Et il félicite la CONFEJES pour son dynamisme et rassure de la disponibilité du Maroc quant à sa participation aux différentes activités de l'Institution.

### **2.10. Lecture et adoption du rapport de la réunion des experts et du relevé des décisions**

C'est le Représentant de la Guinée qui a procédé à la lecture du relevé de décision. La méthodologie adoptée est celle d'analyser les décisions page par page. A l'issue de cet exercice, les membres se sont particulièrement **penchés** sur les décisions ci-après indiqués à la suite de chaque intervention.

### **Bénin**

#### **Décision n°16/CONFEJES/B14-2020 : Alternance de la Présidence de la Commission Administrative et Financière (CAF)**

Le Ministre propose que la décision soit actée mais qu'une réflexion soit menée ; en effet la Commission Administrative et Financière (CAF) est permanente alors que la Présidente en exercice varie tous les deux ans et ses conclusions portées à la connaissance des Ministres lors de la prochaine Conférence. Elle pourra ainsi s'inscrire dans le cadre de la réflexion prévue sur les réformes institutionnelles.

#### **Décision n°45/ CONFEJES/B14-2020 : Nomination de Conseiller Technique au Secrétariat général**

#### **Décision n°46/CONFEJES/B14-2020 : Nomination des Directeurs et de Directeurs adjoints au Secrétariat général**

#### **Décision n°48/CONFEJES/B14-2020 : Candidature au poste de Directeur adjoint des Programmes Jeunesse**

**Décision n°49/CONFEJES/B14-2020 : Nomination au poste de Directeur Administratif et Financier**

S'agissant des décisions n°45 à n°49, le Ministre voudrait s'assurer que leurs contenus sont conformes aux conclusions des débats des Ministres lors du huis clos sous réserve des explications du Secrétaire général, car il y a à son niveau des incompréhensions par rapport aux projets et à ce qui a été lu.

**Décision n°47/CONFEJES/B14-2020 : Fin de mandat**

Il souhaite également s'assurer que les trois personnes en fin de mandat ont effectivement accompli leurs deux mandats.

Par réaction aux préoccupations, le Secrétaire général relève que les Décisions qui ont fait l'objet de reformulations conformément aux conclusions des échanges du huis clos sont les Décisions n°48 et n°49. En ce qui concerne la Décision n°47, les trois personnes sont effectivement en fin de mandat.

**Décision n°51/CONFEJES/B14-2020 : Création de postes permanents au Secrétariat général.****Décision n°59/CONFEJES/B14-2020 : Actualisation de l'organigramme**

Le Ministre voudrait savoir si ces décisions tiennent compte des réalités budgétaires de la CONFEJES, au moment où il est prôné la croissance zéro. Est-ce pertinent de fournir et acter tous les quatre postes (01 Assistant Informatique et Technique, 01 Assistant en communication, 01 Responsable chargé de la planification, du suivi et évaluation des programmes, un archiviste) tout de suite ? Ou alors de les planifier dans le temps d'ici la prochaine Conférence ministérielle ?

Le Secrétaire général dans sa prise de parole note que les préoccupations soulevées par le Ministre ont fait l'objet de discussions tant à la CAF que pendant le Huis Clos, car ces postes sont occupés par des contractuels alors que depuis quatre à cinq ans la CONFEJES a ressenti l'utilité de ceux-ci.

Les Commissaires aux comptes ont d'ailleurs suggéré de procéder au recrutement local de ces agents contractuels de manière définitive dans le strict respect des lois sénégalaises. Le Comité de réflexions sur les réformes institutionnelles délivrera ses conclusions.

**Fédération Wallonie Bruxelles**

Dans le même ordre d'idées, et en sa qualité d'ancien Président de la CAF, la FWB par la voix de Monsieur Alain VERHAAGEN, rappelle différencier les obligations légales de l'Etat de siège et la prudence dans l'exécution budgétaire relevée par l'ancien Président en exercice. Maintenant si le principe fondamental de la croissance zéro du budget de fonctionnement est respecté, le Bureau devrait laisser le Secrétaire général mettre cette mesure saine en œuvre.

**La France****Décision n°8/CONFEJES/B14-2020 : Budget d'investissement et d'équipement**

Ce pays s'est exprimé par la voix de Monsieur Gaël DE MAISONNEUVE, délégué francophone. Il est d'avis avec le Ministre du Bénin et insiste sur la nécessité d'avoir une vision politique sur la longue durée pour que la CONFEJES continue son travail de restructuration. Il remercie la CONFEJES d'avoir pris en compte toutes leurs observations sur le projet de relevés de décisions mais souhaite avoir des clarifications sur les rubriques du budget d'investissement.



Elle a souhaité également participer activement aux travaux du groupe de travail que le Secrétaire général mettra en place afin de mener une réflexion sur les réformes à proposer aux Ministres en 2021.

### **Burkina Faso**

Le Président de séance, fort des débats que suscitent l'adoption des décisions 51 et 59, suggère que leur adoption soit renvoyée à la Conférence ministérielle.

Le Secrétaire général insiste sur les besoins en compétence de la CONFEJES, dans les faits ces postes sont occupés par des contractuels temporaires, il n'y a pas de conseil juridique, ni de chargé de collecte de fonds et l'OIF est dans cette mouvance. Il souhaite que le Bureau autorise la réflexion.

### **Le Bénin**

A la suite de l'intervention du Secrétaire général, le Ministre du Bénin invite le Secrétaire général à être transparent car en sa qualité d'ancien Président en exercice il connaît bien la situation et note que les conclusions des échanges ne reflètent pas le contenu de la décision. Il invite le Secrétaire général à demander au Bureau à l'autoriser à adapter l'organigramme aux fiches de poste face à l'évolution des métiers et à la charge de travail effective au sein du Secrétariat général de la CONFEJES.

### **Tchad**

#### **Décision n°58/CONFEJES/B14-2020 : Actualisation de l'organigramme**

*Le Bureau adopte l'organigramme actualisé, proposé par le Secrétariat général, et le mandate à réorganiser son équipe aux fins d'une adaptation de l'organigramme et de certaines fiches de postes à l'évolution des métiers et à la charge de travail effective au sein du Secrétariat général de la CONFEJES.*

Le Ministre du Tchad adhère aux observations du Ministre du Bénin et invite le Secrétaire général à suivre ses suggestions ce d'autant plus que le Tchad n'a pas reçu l'organigramme actualisé.

### **Bénin**

#### **Décision N°53/CONFEJES/B14-2020 : Liquidation des régies d'avance et création d'une ligne budgétaire de souveraineté**

#### **Décision N°54/CONFEJES/B14-2020 : Réparation à titre exceptionnel du préjudice du vol des effets du Secrétaire général à l'occasion d'une mission**

Le Ministre suggère que les Décisions 53 et 54 soient reformulées afin de mieux traduire les objectifs recherchés, ce d'autant plus que la première partie de la décision n°53 est contraire à une des recommandations des Commissaires aux comptes.

## **2.11 Mot de clôture du Président en exercice**

Au terme des travaux qui marquent la fin de la 14<sup>e</sup> Réunion du Bureau, le Président en exercice a réitéré sa profonde gratitude à tous les membres du Bureau et adressé ses messages les plus déférents à la Guinée pour toutes les mesures initialement prises pour accueillir la Réunion.

Il a adressé toutes ses félicitations à tous les Ministres en charge de la Jeunesse et des Sports présents ainsi que toutes les Institutions partenaires qui ont accepté de prendre part à cette Réunion, et félicité le Secrétaire général et son équipe pour leur professionnalisme dans la conduite des travaux.

Il a noté que des travaux ont mis en lumière un bilan positif aussi bien dans l'analyse que l'évaluation du Rapport d'activités 2019 ainsi que les projections de la Programmation 2020. Fort de ce qu'ils se sont déroulés dans la détermination, la mobilisation, les participants peuvent être tous fiers d'avoir fait œuvre utile.

La Programmation quadriennale connaît ainsi un bon début, et les efforts sont à maintenir et à poursuivre afin d'achever tous ces Programmes.

Il a enfin formulé des vœux pour que les pays gagnent le combat contre la Covid19 car on est passé d'un monde d'interdépendance sans solidarité à un monde d'interdépendance dans la solidarité.

## **Relevé de décisions de la 14<sup>ème</sup> Réunion du Bureau**

*Visioconférence, le 25 juin 2020*

**RELEVÉ DE DÉCISIONS****14<sup>ème</sup> Réunion du Bureau de la CONFEJES***Le 25 juin 2020***Décision n°1/CONFEJES/B14-2020 : Rapport d'activités**

Le Bureau adopte le rapport d'activités 2019 présenté par le Secrétaire général et apprécie la qualité du travail fourni au cours de cette année.

**Décision n°2/CONFEJES/B14-2020 : Départ d'un commissaire au compte**

Le Bureau prend acte du départ de M. EL Mahjoub ESSAFFI et le remercie pour son action efficace pendant une année à la CONFEJES. Il remercie également le Canada Québec pour la mise à disposition de cet expert compétent.

**Décision n°3/CONFEJES/B14-2020 : Nomination de commissaire aux comptes**

Le Bureau prend acte de la nomination par le Canada Québec de M. Hafid ESSEKKAKI, commissaire aux comptes, en remplacement de M. EL Mahjoub ESSAFFI.

**Décision n°4/CONFEJES/B14-2020 : Rapport des Commissaires aux comptes**

Le Bureau adopte le rapport des commissaires aux comptes et donne mandat au Secrétaire général de mettre en œuvre les recommandations figurant dans ledit rapport.

**Décision n°5/CONFEJES/B14-2020 : Quitus au Secrétaire général**

Le Bureau donne quitus définitif au Secrétaire général pour sa gestion du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018 et le félicite pour la mise en œuvre des recommandations avec le compte rendu semestriel du 30 septembre 2019 et la confirmation des efforts fournis par les Commissaires aux Comptes.

Le Bureau donne quitus au Secrétaire général pour sa gestion du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 et l'encourage à poursuivre les efforts visant une meilleure gestion des ressources et des procédures.

**Décision n°6/CONFEJES/ B14-2020 : Rapport financier**

Le Bureau adopte le compte rendu financier 2019 présenté par le Secrétariat général.

Face à la persistance des arriérés de cotisations et de contributions d'un groupe constant de pays qui entache la présentation des comptes, il mandate le Président en exercice et le Secrétaire Général d'examiner, avec les pays concernés, une ultime possibilité d'apurement en tenant compte des engagements qu'ils auront souscrits.

**Décision n°7/CONFEJES/B14-2020 : Budget de fonctionnement**

Le Bureau adopte le budget de fonctionnement 2020 du Secrétariat général, selon rectificatif opéré au cours de la réunion de la CAF, équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 275 179 100 FCFA, soit un budget égal à celui de 2019 (croissance zéro).

Il salue les efforts consentis dans la rationalisation de la gestion qui a permis d'optimiser les ressources et de renforcer les interventions en faveur des cibles, et invite le Secrétariat Général à poursuivre dans cette voie.

Il invite le Secrétariat général à évaluer dès à présent l'impact de la COVID 19 sur le budget de fonctionnement afin de pouvoir le cas échéant, procéder aux ajustements nécessaires.

#### **Décision n°8/CONFEJES/B14-2020 : Budget d'investissement et d'équipement**

Le Bureau adopte le budget d'équipement et d'investissement 2020 présenté par le Secrétariat général pour un montant de **42 072 000 FCFA** qui sera financé sur les revenus de placement.

Il salue le sens de l'ingénierie financière qui permet de générer et de mobiliser ces ressources extraordinaires.

#### **Décision n°9/ CONFEJES/B14-2020 : Bilan social**

Le Bureau félicite le Secrétaire général pour les efforts continus de présentation et d'amélioration de cet outil avec les innovations demandées. Il adopte le bilan social 2019.

#### **Décision N°10/CONFEJES/B14-2020 : Annulation des arriérés de cotisations et contributions des Etats et gouvernements membres**

Le Bureau prend acte :

- des situations variées et du nombre d'années cumulées, des volumes d'arriérés ;
- des demandes d'annulation des arriérés de cotisations.

Par conséquent, le Bureau demande :

- ✓ au Président en exercice et au Secrétaire général de poursuivre le plaidoyer auprès des Etats et gouvernements membres ayant des arriérés tout en envisageant un plan d'apurement des arriérés.
- ✓ au Président en exercice et au Secrétaire général de la CONFEJES d'initier dans le cadre d'un audit organisationnel plus global, une étude sur la situation financière exacte de l'institution en tenant compte de l'impact des arriérés et des risques que fait courir à l'institution, le cumul des arriérés dont le volume ne cesse d'augmenter.
- ✓ Le bureau encourage le Secrétariat général à analyser dans le cadre de cet audit organisationnel les raisons pour lesquelles certains EGM ne règlent pas leurs cotisations.

#### **Décision n°11/CONFEJES/B14-2020 : Annonce des contributions au Fonds Commun**

Les annonces de contribution suivantes ont été faites en séance et devront faire l'objet d'une confirmation écrite adressée au Secrétariat général :

Canada/Québec	: 105 000 dollars canadiens
France	: 464 000 €
Fédération Wallonie-Bruxelles	: 400 000 € ( <b>base 2019</b> )
République Démocratique du Congo	: 5 000 000 FCFA
Gabon	: 5 000 000 FCFA.

#### **Décision n°12/ CONFEJES/B14-2020 : Réforme institutionnelle et actualisation des textes fondamentaux**

Le Bureau invite le Secrétaire général à prendre toutes les initiatives afin d'initier les réformes nécessaires à l'actualisation des textes et propose les réformes institutionnelles compatibles avec le contexte actuel :

- les Statuts de la CONFEJES

- les Règles financières et comptables
- le Statut du Personnel de la CONFEJES
- le Règlement intérieur de la CONFEJES.

#### **Décision n°13/CONFEJES/B14-2020 : Signature d'une convention de partenariat CONFEJES/AMA**

Le Bureau félicite le Secrétariat général pour le renouvellement de cette convention qui avait permis entre 2007 et 2011 de doter 28 États et gouvernements membres de notre institution, de structures adéquates de lutte contre le dopage (les ANAD et les ORAD).

Par ailleurs, il invite le Secrétariat général à multiplier ce type d'initiative en vue d'enrichir d'avantage le réseau de partenariat de notre institution, en veillant à informer les États et gouvernements membres.

#### **Décision n°14/ CONFEJES/B14-2020 : Programmation harmonisée et révisée 2020**

Le Bureau adopte la programmation 2020 révisée et félicite le Secrétaire général pour la cohérence et le réalisme qui sous-tendent les différentes articulations financières et techniques.

Il lui donne mandat de procéder, en collaboration avec le Bureau, aux adaptations nécessaires en fonction de l'enveloppe financière disponible et de l'évolution de la situation sanitaire et de mettre en œuvre les stratégies appropriées permettant de mobiliser les financements nécessaires à la réalisation des différentes composantes.

#### **Décision n°15/CONFEJES/B14-2020 : Actualisation de la programmation 2020**

Le Bureau, tenant compte de la révision de la programmation 2020 en raison de la crise sanitaire, autorise le Secrétaire général à procéder aux ajustements nécessaires et d'en informer les pays.

#### **Décision n°16/CONFEJES/B14-2020 : Alternance de la Présidence de la Commission Administrative et Financière (CAF)**

Conformément aux dispositions de la 37<sup>ème</sup> Conférence ministérielle, l'Alternance à la Présidence de la Commission Administrative et Financière (CAF), a été soumise à la Réunion du Bureau Extraordinaire de décembre 2019.

Le Bureau décide que la Commission des Affaires Financières (CAF) sera présidée par le pays qui assure la Présidence de la CONFEJES durant son mandat. Pour cette 14<sup>ème</sup> réunion du Bureau, la présidence a été assurée par le Maroc.

#### **Décision n°17/CONFEJES/B14-2020 : Adhésion de nouveaux pays**

Le Bureau mandate le Président en exercice et le Secrétaire général à prendre tous contacts utiles au sein de l'espace francophone en vue d'une adhésion à la CONFEJES de l'ensemble des États et gouvernements membres ayant le français en partage.

#### **Décision n°18/CONFEJES/ B14-2020 : Livre du Cinquantenaire de la CONFEJES**

Le Bureau autorise le Secrétariat général à prendre les dispositions nécessaires afin d'avoir recours à une prestation de service pour la rédaction du livre du Cinquantenaire.

**Décision n°19/CONFEJES/ B14-2020 : Formation des cadres**

Le Bureau approuve le travail réalisé par le Secrétariat général dans sa mission d'appui à la formation des cadres, il l'invite à :

- poursuivre l'action et essayer autant que possible de trouver des réponses ou d'initier des démarches pour la réalisation des recommandations ;
- développer une plateforme de formation à distance pour assurer les différentes formations répondant aux besoins des pays.
- se rapprocher des différents acteurs de la Francophonie agissant dans le domaine de la formation afin qu'ils partagent leur expérience et leurs bonnes pratiques.
- inviter les Etats et gouvernements membres à partager gratuitement les formations francophones en ligne existantes afin d'alimenter la plateforme de formation.

**Décision n°20/CONFEJES/B14-2020 : Création d'une plateforme de formation à distance**

Le Bureau félicite le Secrétariat général pour sa stratégie de continuité du fonctionnement institutionnel et des activités de formation.

Le Bureau demande au Secrétaire général de :

- prendre les dispositions appropriées pour mettre en place cette plateforme ;
- se charger du suivi de son animation ;
- veiller à ce que les activités liées à l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble nécessitant les rencontres entre individus puissent reprendre après la crise de la COVID ;
- informer les Etats et gouvernements membres des résultats de cette première expérience à la prochaine instance ministérielle.

Le Bureau invite le SG à étudier les fonctionnalités de quelques plateformes existantes pour établir un cahier des charges précis et à bien cibler les contenus et les attendus de formation de cette plateforme notamment en termes de publics. Elle invite le SG à rechercher des synergies avec les autres acteurs de la Francophonie agissant dans le domaine de l'éducation notamment en lien l'OIF, la CONFEMEN, l'AUF et l'Université Senghor.

**Décision n°21/CONFEJES/B14-2020 : Vingt ans du GTCF**

Le Bureau félicite le Secrétariat général pour les actions en faveur de la participation des femmes et des jeunes filles aux activités Jeunesse, Sports et Loisirs (JSL). Il invite les Etats et Gouvernements membres à célébrer les vingt ans du GTCF à travers des activités nationales, orientées vers la visibilité et la valorisation des déléguées GTCF ainsi que des femmes et des jeunes filles.

Le Bureau invite le Secrétaire général à poursuivre le renforcement des capacités des déléguées nationales en vue de leur permettre d'assurer, de façon optimale, le portage de la problématique de la participation féminine dans les secteurs JSL et au sein des cellules nationales CONFEJES.

**Décision n°22/CONFEJES/B14-2020 : Cadre de référence du GTCF**

Le Bureau prend acte des recommandations du rapport général de la Réunion du Bureau du Groupe de Travail pour la promotion et la participation des femmes et des jeunes filles aux activités de Jeunesse et de Sport, du 04 décembre 2019.

Il invite le Secrétariat général à actualiser le cadre de référence du GTCF en vue de :

- formaliser la fonction de Vice-coordonnatrice internationale ;

- confirmer les fonctions des membres du Bureau du GTCF comme représentant les Etats et gouvernements membres.

### **Décision n°23/CONFEJES/B14-2020 : Evaluation à mi-parcours de la programmation quadriennale 2019-2022**

Le Bureau félicite le Secrétaire général pour le travail réalisé ces deux premières années de la programmation quadriennale 2019-2022.

Le Bureau encourage le Secrétaire général à poursuivre ses efforts et à mener une évaluation à mi-parcours aux fins de mieux apprécier l'efficacité de la programmation quadriennale en 2022.

### **Décision n°24/CONFEJES/B14-2020 : Harmonisation de la programmation quadriennale 2019-2022 de la CONFEJES à celle de l'OIIF 2019-2022**

Le Bureau, conformément aux dispositions des décisions n°14 et n°15 de la 37<sup>ème</sup> Conférence ministérielle, félicite le Secrétariat général pour les efforts d'harmonisation de la Programmation quadriennale 2019 – 2022 et des Programmes 2019 et 2020 de la CONFEJES avec celles de l'OIIF.

Il exhorte la CONFEJES et l'OIIF, à poursuivre les actions tendant à une véritable synergie pour plus d'impacts.

### **Décision n°25/CONFEJES/B14-2020 : 9<sup>e</sup> Jeux de la Francophonie**

Le Bureau félicite le Secrétariat général, pour son implication dans l'organisation des 9<sup>e</sup> Jeux de la Francophonie et l'invite à prendre toutes les dispositions utiles et nécessaires à une participation massive des meilleurs athlètes de nos Etats et gouvernements membres.

Le Bureau prend acte de la recommandation du Conseil d'Orientation du CIJF de reporter la 9<sup>ème</sup> édition des Jeux de la Francophonie en août 2022 et invite le Secrétaire général de la CONFEJES à poursuivre les efforts d'accompagnement du CIJF et du pays d'accueil dans la préparation et l'organisation des Jeux.

### **Décision n°26/CONFEJES/B14-2020 : Ouverture candidature des pays hôtes des 10<sup>èmes</sup> Jeux de la Francophonie**

Le Bureau félicite le Secrétariat général pour sa vision planificatrice et son souci d'une bonne préparation des Jeux de la Francophonie.

Il l'invite à initier avec le CIJF le processus de lancement des candidatures pour la sélection du pays hôte des 10<sup>èmes</sup> Jeux de la Francophonie 2025, tout en prenant en compte les réflexions et décisions sur l'avenir des Jeux faisant suite à la CMF de Monaco.

### **Décision n°27/CONFEJES/B14-2020 : Consultation jeunesse pour le cinquantenaire de la Francophonie**

Le Bureau apprécie l'organisation de la consultation jeunesse pour le cinquantenaire de la Francophonie et l'implication effective de la CONFEJES pour l'atteinte des objectifs.

Il invite le Secrétaire général à relayer largement les résultats et à en tenir compte dans les futures orientations de la CONFEJES.

Il invite les Etats et gouvernements membres en collaboration avec la CONFEJES, à accorder toute son importance à la tenue des consultations en ligne ou en présentiel à travers les Conseils nationaux de la jeunesse, les organisations et associations des jeunes de toute nature, en utilisant les différents canaux de communication.



**Décision n°28/CONFEJES/B14-2020 : 18<sup>ème</sup> Sommet de la Francophonie en Tunisie**

Le Bureau a pris bonne note de la thématique retenue pour le 18<sup>ème</sup> Sommet de la Francophonie en Tunisie : « *Connectivité dans la diversité : le numérique, vecteur de développement et de solidarité dans l'espace francophone* ».

Le Bureau invite le Secrétaire général à œuvrer pour une appropriation du thème par l'institution dans le cadre notamment de ses documents stratégiques et programmatiques.

**Décision n°29/CONFEJES/B14-2020 : Lancement de l'appel à projet**

Le Bureau remercie la France d'avoir initié l'appel à projet et invite la CONFEJES à susciter par tous les moyens de communication et de médiatisation l'adhésion de nos Etats à ce projet qui entre en vigueur dès l'année 2021

Le Bureau encourage le Secrétaire général à développer le financement des projets supplémentaires ou complémentaires en jeunesse et en sport sous cette nouvelle approche, sur les programmations 2020 et à venir.

**Décision n°30/CONFEJES/B14-2020 : Augmentation des Bourses FFPO**

Le Bureau encourage le Secrétariat général à poursuivre l'amélioration des bourses du Fond Francophone de la Préparation Olympique et l'invite à rechercher les partenariats en vue de soutenir le programme des bourses FFPO et préparer une participation massive et de qualité d'athlètes francophones aux événements sportifs internationaux en perspective après la COVID-19, JO Tokyo 2021, JOJ Dakar 2022, Jeux de la Francophonie, Kinshasa 2022, JO France 2024, etc.

**Décision n°31/CONFEJES/B13-2018 : Accompagnement des lauréats des Jeux de la Francophonie**

Le Bureau félicite le Secrétariat général du soutien apporté à l'accompagnement des lauréats des Jeux de la Francophonie et l'encourage à définir les modalités du cofinancement de ce projet avec le CIJF au sein du Conseil d'Orientation.

**Décision n°32/CONFEJES/B14-2020 : Appui spécial en vue des Jeux de la Francophonie et des Jeux Olympiques de la Jeunesse**

Le Bureau encourage les Etats du Sénégal et de la République Démocratique du Congo, dans leurs efforts d'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse 2022 et des 9<sup>e</sup> Jeux de la Francophonie, et invite le Secrétariat général à solliciter officiellement les pays bailleurs afin de permettre à la CONFEJES d'accorder un appui financier spécial aux pays demandeurs.

**Décision n°33/CONFEJES/B14-2020 : Financement de la mise en œuvre « *Contingent Paris 2022* »**

Le Bureau félicite le Secrétaire général pour cette initiative en faveur de la promotion du sport de haut niveau dans l'espace francophone et l'invite à soumettre à la prochaine Conférence ministérielle un projet de budget détaillé de la mise en œuvre de ce projet.

**Décision n°34/CONFEJES/B14-2020 : Trentenaire du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ)**

Conformément à l'esprit de la décision n°22/CONFEJES/C37-2019, le Bureau félicite le Togo et le Secrétariat général, pour l'organisation à Lomé du 11 au 13 novembre 2019, des activités internationales marquant la célébration du trentenaire du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ).

Le Bureau félicite les pays ayant organisé des activités dans ce cadre et encourage les Etats et gouvernements membres, pour les actions menées en faveur de l'insertion sociale et économique des jeunes et le rayonnement du PPEJ.

**Décision n°35/CONFEJES/B14-2020 : Financement des projets du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ)**

Le Bureau prend acte du rapport général du Comité Technique de Sélection et d'Orientation du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des jeunes (CTSO/PPEJ), du 31 août 2019.

Le Bureau se réjouit de l'utilisation effective de la totalité de la somme affectée, au moment de la réunion du CTSO, pour le financement des projets des jeunes de l'année 2019 et du paiement des incitatifs sur le budget de l'année 2020. Le Bureau invite le Secrétariat général, à adopter ces mesures pour le financement des projets de jeunes lors des prochaines réunions du CTSO.

**Décision n°36/CONFEJES/B14-2020 : Cotisations/Contributions et éligibilité au Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ)**

Le Bureau rappelle à tout pays du Sud, de payer, en une seule tranche, les différentes contributions relatives au PPEJ.

Toutefois, tenant compte des réalités et du contexte de cette année exceptionnelle, le Bureau invite la CONFEJES à accorder aux pays un délai, afin qu'ils s'acquittent de leur cotisation au plus tard le 31 août 2020.

**Décision n°37/CONFEJES/B14-2020 : Soumission des projets des jeunes et tenue de la réunion CTSO/PPEJ 2020.**

Considérant la crise sanitaire actuelle et les difficultés pour les pays d'organiser en présentiel les formations au profit des jeunes candidats à l'entrepreneuriat ainsi que la finalisation et la sélection des projets PPEJ à transmettre au CTSO, le Bureau invite le Secrétariat général à :

- donner plus de temps aux pays pour la présélection et la soumission des projets des jeunes au Secrétariat général de la CONFEJES et à tenir le CTSO ;
- inciter les pays à faire parvenir les dossiers des projets des jeunes à la CONFEJES, en version numérique ;
- envisager la possibilité de porter le nombre de projets soumis par pays à quinze (15), pour financement, afin de récompenser les efforts des jeunes en cette période exceptionnelle.

**Décision n°38/CONFEJES/B14 -2020 : Mise en place d'un mécanisme de suivi des projets et sur les outils du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ)**

Le Bureau :

- apprécie les actions menées par le Secrétariat général et ses partenaires, dans le cadre de l'adaptation du mécanisme de suivi et des outils du PPEJ, aux besoins et aux réalités ;
- invite le Secrétariat général et ses partenaires, à finaliser le processus dans les meilleurs délais, dans la perspective de sa mise en œuvre.

**Décision n°39/CONFEJES/B14 -2020 : Missions de suivi des projets du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ).**

Le Bureau :

- salue la tenue effective des missions de suivi dans certains pays et apprécie leur portée pédagogique ;
- invite les pays à accorder un intérêt particulier à la mission de suivi qui participe de la vitalité, de la viabilité et de la visibilité des projets, tout en offrant aux promoteurs un temps de valorisation et d'appui-conseil ;
- invite le Secrétariat général à communiquer en amont à l'ensemble des pays un calendrier de ces missions afin d'amplifier le rayonnement de ces projets et de mobiliser toujours plus de partenaires ;
- invite le Secrétariat général et ses partenaires, à poursuivre les missions de suivi à travers une évaluation de celles déjà effectuées et une programmation efficiente, qui tient compte surtout des projets financés les cinq (5) dernières années.

**Décision n°40/CONFEJES/B14 -2020 : Formation des coordonnateurs nationaux du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ)**

Le Bureau, constatant une disparité des niveaux dans l'intervention des coordonnateurs du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ) ;

- invite le Secrétariat général à organiser au profit desdits coordonnateurs, des sessions de renforcement des capacités en prenant en compte ceux de l'Europe de l'Est ;
- insiste sur la nécessité pour les pays ne l'ayant pas encore fait, de nommer un coordonnateur PPEJ, dans le respect du profil défini par la CONFEJES.

**Décision n°41/CONFEJES/B14-2020 : Economie numérique**

Le Bureau :

- prend acte de la création du Réseau des ministres en charge de l'économie numérique dans l'espace francophone, dont le Secrétariat permanent est assuré par le Bénin ;
- invite la CONFEJES à accroître, avec ses partenaires, ses actions de partage d'expérience pour le développement du numérique dans l'espace francophone et à susciter d'autres partenariats pour le financement des projets des jeunes dans le domaine de l'économie numérique et des innovations ;
- invite la CONFEJES à poursuivre sa contribution au groupe de travail sur le numérique de la Francophonie qui est à actualiser la Stratégie numérique de la Francophonie.

**Décision n°42/CONFEJES/B14-2020 : Volontariat**

Le Bureau :

- félicite le Secrétaire général pour les actions menées dans le cadre du volontariat ;
- invite la CONFEJES et ses partenaires à accroître leurs actions de communication, de mise en place et de renforcement des programmes de volontariat ;
- invite les **signataires de l'accord-cadre de coopération sur le volontariat à mieux communiquer sur le processus de labellisation et à entreprendre des actions idoines pour le lancement de la 2<sup>ème</sup> phase ;**

- invite la CONFEJES à entreprendre avec les pays hôtes, la République Démocratique du Congo, le Sénégal et les partenaires, notamment l'OIF, France Volontaires et le Programme des Volontaires des Nations Unies, des actions dans le cadre de la participation des volontaires et des bénévoles aux différentes échéances : les Jeux de la Francophonie et les Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2022 ;
- encourage les dispositifs nationaux des Etats et Gouvernements Membres à s'inscrire dans le processus de labellisation recommandé par l'Accord-cadre du 26 novembre 2016.

#### **Décision n°43/CONFEJES/B14-2020 : Migrations irrégulières, radicalisme et extrémisme violent des jeunes**

Constatant la réduction des opportunités de déplacement en raison de la pandémie et le manque d'alternatives socio-économiques et citoyennes face à la misère, ainsi que la perspective des migrations irrégulières, du radicalisme et de l'extrémisme violent, qui impactent négativement la situation et l'avenir des jeunes.

Le Bureau :

- réitère ses félicitations au Secrétaire général pour les actions menées ;
- insiste sur la nécessité de mettre en place des conditions favorisant une meilleure intégration, tout en renforçant la prévention ;
- invite le Bureau et le Secrétariat général, à accroître les actions de sensibilisation et à renforcer le dialogue avec les organisations de jeunesse, en favorisant le dialogue entre les cultures, les échanges, la promotion de la culture du vivre ensemble et la consolidation de la paix.

#### **Décision n°44/CONFEJES/B14 -2020 : Politiques Publiques de Jeunesse**

Le Bureau félicite le Secrétariat général pour l'organisation des ateliers sur les Politiques Publiques de Jeunesse, avec la participation des représentants de plusieurs Etats et gouvernements membres (EGM) et invite la CONFEJES et l'OIF, dans le cadre de l'harmonisation de leur programmation à :

- intensifier les actions en faveur du renforcement des capacités des acteurs impliqués dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des Politiques Publiques de Jeunesse ;
- faire le plaidoyer auprès des pays pour l'élaboration et/ou l'actualisation des politiques publiques en matière de jeunesse ;
- poursuivre le travail d'enquête auprès des Etats et Gouvernements (EGM) qui n'y ont pas participé en lançant une nouvelle enquête auprès de ces derniers ;
- sensibiliser les EGM de façon générale à la nécessité de collectes de données statistiques fiables en matière de jeunesse ;
- élaborer à court terme une stratégie de diffusion de l'enquête auprès des EGM via les instances de l'OIF, auprès des organismes internationaux multilatéraux (UNESCO, Commonwealth, OCDE, etc.), auprès d'acteurs divers de la jeunesse

**Décision n°45/ CONFEJES/B14-2020 : Nomination de Conseiller Technique au Secrétariat général**

Le Bureau décide de nommer pour compter du 30 août 2020 :

Monsieur Maïssa DIAO (Sénégal), au poste de Conseiller Technique/Jeunesse, pour un premier mandat de deux (2) ans, renouvelable une fois, assorti d'une période d'essai de six (6) mois ;

**Décision n°46/CONFEJES/B14-2020 : Nomination des Directeurs et de Directeurs adjoints au Secrétariat général**

Le Bureau décide de nommer pour compter du 30 août 2020 :

- Monsieur Modibo TRAORE (Mali), au poste de Directeur des Programmes Jeunesse, pour un second mandat de trois (3) ans ;
- Monsieur Abdoul Rachid ABDOUL BAKI (Niger), au poste de Directeur des Programmes EPS/Sport, pour un premier mandat de trois (3) ans, renouvelable une fois, assortie d'une période d'essai de six (6) mois ;
- Madame Amélé Djatougbe Nathalie NOAMESHIE (Togo), au poste de Directeur Adjoint des Programmes EPS/Sport, pour un premier mandat de trois (3) ans, renouvelable une fois, assortie d'une période d'essai de six (6) mois.

**Décision n°47/CONFEJES/B14-2020 : Fin de mandat**

- **M. BAH Abdourahamane Gagny** (Guinée), Directeur Administratif et Financier a cessé le service depuis 7 avril 2019 ;
- **M. Alexandre YOUGBARE** (Burkina Faso), Directeur des Programmes EPS/ Sport doit cesser le service le 30 août 2020 pour fin de mandat ;
- **Madame THOBI Louissette Renée épouse ETAME NDEDI** (Cameroun), Directrice adjointe des Programmes EPS/ Sport doit cesser service le 30 août 2020, pour fin de mandat.

Le Bureau décide de les élever au grade de Chevalier de l'Ordre International de la CONFEJES.

**Décision n°48/CONFEJES/B14-2020 : Candidature au poste de Directeur adjoint des Programmes Jeunesse**

En ce qui concerne le poste de Directeur adjoint des programmes jeunesse, le Bureau, considérant les multiples appels à candidature infructueux pour les manifestations d'intérêt (candidature unique, deux fois en 2019 et 1 fois en janvier 2020), propose la nomination de l'actuelle Directrice adjointe (seule candidate) pour un second et dernier mandat de trois (3) ans.

**Décision n°49/CONFEJES/B14-2020 : Nomination au poste de Directeur Administratif et Financier**

Considérant les conclusions de la Commission de sélection relative au poste de Directeur administratif et financier,

Le Bureau demande au Secrétaire général de :

- surseoir au recrutement à ce poste ;

- proroger le mandat Madame METI dans ses fonctions de DAF par intérim jusqu'à la prochaine Conférence ministérielle de 2021 ;
- d'inscrire la problématique du recrutement aux postes de DAF et DAF adjoint dans les charges du comité ad hoc de réflexion sur les réformes additionnelles en vue de sa solution définitive.

### **Décision n°50/CONFEJES/B14-2020 : Candidature au poste de Secrétaire général**

Le Bureau,

- considérant la fin du second mandat de l'actuel Secrétaire général, pour fin août 2021 ;
- considérant les dispositions statutaires relatives au profil et modalités de sélections des candidats à ce poste ;
- considérant les enjeux liés à ce poste dans le contexte de réforme institutionnelle avec les cinquantenaires ;
  - rappel les dispositions de l'article 12 à 17 du Statut du Personnel de la CONFEJES ;
  - demande l'ouverture du poste dès le mois d'octobre 2020 (Article 20 du Statut du Personnel).

### **Décision n°51/CONFEJES/B14-2020 : Création de postes permanents au Secrétariat général**

Concernant les ressources humaines, le Bureau prend acte :

- d'une part, de la nécessité de réorganiser l'équipe du Secrétariat général compte tenu de l'adoption d'un nouvel organigramme (cf. *infra*, décision n°59/CONFEJES/B14-2020) ;
- d'autre part, des observations et recommandations du rapport des commissaires aux comptes (cf. *supra*, décision n°4/CONFEJES/B14-2020) soulignant la nécessité, en bonne gestion, d'affecter des agents en contrat à durée indéterminée dans des postes permanents, et l'impossibilité, au regard du droit Sénégalais, de renouveler des contrats à durée déterminée au-delà d'une durée cumulée de deux ans.

En conséquence, le Bureau autorise le Secrétaire général à pourvoir à trois nouveaux postes permanents mentionnés dans le nouvel organigramme - 01 Assistant Informatique et Technique, 01 Assistant en communication, 01 Responsable chargé de la planification, du suivi et évaluation des programmes – par le recrutement d'agents en contrat à durée indéterminée.

Il prend acte des précisions apportées par le Secrétaire général pendant la réunion ministérielle selon lesquelles les trois postes sont déjà occupés depuis plusieurs années par des agents temporaires qui ont fait la preuve de leur compétence et pourraient être titularisés à cette occasion, sans surcoût notable pour l'institution.

Le Bureau souligne que ces opérations devront, en tout état de cause, se faire dans les strictes limites du respect du principe fondamental de croissance zéro du budget de fonctionnement.

Le Bureau prend enfin acte que le poste d'archiviste figurant dans le nouvel organigramme sera pourvu par l'actuel reprographe, agent permanent de la CONFEJES, dont les attributions sont ainsi élargies.

**Décision n°52/CONFEJES/B14-2020 : Création d'un Comité ad hoc de réflexion sur les réformes institutionnelles à valider à la Conférence ministérielle de 2021**

Le Bureau,

- considérant les décisions n° 14 et 15 de la 32<sup>ème</sup> Conférence ministérielle de Marrakech ;
- considérant les recommandations de la nouvelle vision stratégique de la CONFEJES après le cinquantenaire ;
- prenant en compte la vision de la nouvelle Secrétaire générale de la Francophonie à travers la création d'un groupe de réflexion, d'orientation et de gouvernance de la Francophonie et de groupes de travail thématiques impliquant la CONFEJES.

Décide de la création d'un comité ad hoc de réflexion sur les réformes institutionnelles à mener en 2021. Ce groupe sera composé par des représentants des pays membres du Bureau.

**Décision N°53/CONFEJES/B14-2020 : Liquidation des régies d'avance et création d'une ligne budgétaire de souveraineté**

Le Bureau donne accord au Secrétaire général pour procéder à la liquidation comptable des caisses d'avance qu'il n'a pas encore restituées, en produisant des attestations sur l'honneur pour le montant des dépenses pour lesquelles il n'a pu obtenir de pièces justificatives.

Le Bureau propose la création d'une ligne budgétaire de souveraineté, attribuée au Secrétaire général, d'un montant annuel de 2 000 000 FCFA. Cette ligne a pour objet de lui permettre de payer les menues dépenses réalisées lors de ses déplacements pour lesquelles il lui est impossible d'obtenir des pièces justificatives (pourboires, etc.). Cette ligne, qui fera l'objet d'un engagement global en début d'année ou au fur et à mesure des besoins exprimés, sera imputée au budget de fonctionnement. Aux fins de liquidation comptable, le Secrétaire général transmettra en fin d'année à la direction administrative et financière une attestation mentionnant le montant global des dépenses de l'année et restituera, le cas échéant, le solde non utilisé.

**Décision N°54/CONFEJES/B14-2020 : Réparation à titre exceptionnel du préjudice du vol des effets du Secrétaire général à l'occasion d'une mission**

Le Bureau prend acte de l'action intentée en justice par Monsieur Bouramah ALI HAROUNA, pour vol dans un hôtel à Paris lors d'une mission en 2015.

Il lui propose de renoncer à toute poursuite judiciaire et lui accorde, à titre exceptionnel, la réparation du préjudice matériel subi pour un montant de trois millions (3 000 000) de FCFA.

L'acte pris en application de la présente décision du Bureau s'appuiera sur une déclaration sur l'honneur du Secrétaire général. La dépense sera imputée en charge exceptionnelle de fonctionnement.

**Décision n°55/ CONFEJES/B14-2020 : Le prélèvement dans les réserves de l'institution**

Le Bureau, compte tenu des engagements pris et la nécessité de concevoir et éditer le livre des 50 ans de la CONFEJES et de conduire l'audit organisationnel au Secrétariat général, autorise le Secrétaire général à faire le prélèvement dans les réserves de l'institution, à hauteur de vingt millions de Francs CFA (20 000 000) et de faire les arbitrages dans la limite de cette enveloppe et d'en informer les membres du Bureau.

**Décision n°56/CONFEJES/B14-2020 : Adhésion de la CONFEJES au Fonds de Solidarité Francophone pour la Femme (FFF)**

Le Bureau félicite l'Organisation Internationale de la Francophonie pour cette initiative louable en faveur des femmes de l'espace francophone. Il invite les Etats et Gouvernements membres à prendre en considération cette initiative dans le cadre des réponses aux conséquences socioéconomiques du Covid19 sur l'épanouissement des femmes et des jeunes filles au sein de notre espace.

Le Bureau invite le Secrétaire général à adhérer au Fonds de solidarité Francophone pour la Femme.

**Décision n°57/CONFEJES/B14-2020 : Actualisation de la Stratégie économique pour la Francophonie**

Le Bureau :

- prend acte du processus d'actualisation de la **Stratégie économique pour la Francophonie** ;
- invite le Secrétaire général et le Bureau à accorder toute son importance à ce processus qui permettra le renforcement de l'espace économique francophone, pour apporter des réponses aux questions que suscitent les défis économiques, sociaux, énergétiques et environnementaux.

**Décision n°58/CONFEJES/B14-2020 : Coalition francophone pour l'éducation**

Le Bureau félicite et encourage le Secrétariat général pour sa participation à la promotion de la langue française par le truchement d'une éducation de qualité au sein de l'institutionnel francophone.

Il l'invite, dans cette coalition francophone pour l'éducation, à porter le mandat de faire de l'EPS dans les systèmes éducatifs francophones, un levier éducatif et un moyen d'intégration sociale.

**Décision n°59/CONFEJES/B14-2020 : Actualisation de l'organigramme**

Le Bureau adopte l'organigramme actualisé, proposé par le Secrétariat général, et le mandate à réorganiser son équipe aux fins d'une adaptation de l'organigramme et de certaines fiches de postes à l'évolution des métiers et à la charge de travail effective au sein du Secrétariat général de la CONFEJES.

**Le Bureau**



## **Rapport de la Réunion des Experts**

*Visioconférence, le 23 juin 2020*

## RAPPORT DE LA REUNION DES EXPERTS

Dans la poursuite des travaux de la 14<sup>ème</sup> Réunion du Bureau de la CONFEJES, la Réunion des Experts s'est tenue le mardi 23 juin 2020 de 13h00 à 18h50 (GMT) en visioconférence.

Présents : Bénin, Burkina Faso, Canada Nouveau-Brunswick, Canada Québec, Fédération Wallonie Bruxelles, France, Gabon, Guinée, Maroc, Seychelles, Tchad, Tunisie.

### INTRODUCTION

A l'ouverture des travaux, Monsieur ALI HAROUNA Bouramah, Secrétaire général de la CONFEJES, a présenté les excuses de Madame Nadia BEN ALI, Secrétaire générale du Département de la Jeunesse et des Sports du Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports empêchée, en sa qualité de Représentante du Royaume du Maroc, Président du Bureau, qui n'a pu présider la séance, parce que retenue au Parlement de son pays en compagnie de son ministre.

Ainsi, conformément aux Statuts de la CONFEJES, la direction des travaux de la réunion a été assurée par Monsieur Larba PILGA, Directeur général de la Jeunesse et de l'Education Permanente, Représentant le Burkina Faso (1<sup>er</sup> Vice-Président).

### DEROULEMENT DES TRAVAUX

#### Adoption de l'ordre du jour

Prenant la parole, le Président de séance a souhaité la bienvenue à tous les Experts et a demandé au Secrétaire général de rappeler les points inscrits à l'ordre du jour déclinés comme suit :

- 1/ Présentation et adoption du Rapport d'activités 2019 ;
- 2/ Présentation et adoption du Projet de programmation 2020 ;
- 3/ Présentation du projet de Relevé des décisions des Experts ;
- 4/ Projet de Rapport de la CAF et lecture du projet de Relevé des décisions des Experts ;
- 5/ Mot de clôture du Président de séance.

Le Secrétaire général a rappelé que tous les documents de la Réunion du Bureau ont été transmis aux EGM, afin de bénéficier en retour de leurs observations compte tenu du mode de déroulement de cette Réunion. Plusieurs pays ont réagi notamment le Maroc, le Canada Québec, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la France, le Burkina Faso etc.

Le Secrétaire général les a remerciés pour leur apport ayant permis la reformulation et la clarification des documents mais aussi de la prise en compte de certaines préoccupations. Des échanges directs ont été engagés entre le Secrétariat général et les pays aux fins d'une compréhension mutuelle, l'objectif étant de gagner du temps dans le déroulement des travaux et éventuellement échanger sur d'autres problématiques qui intéressent la vie de notre Organisation. Il a demandé aux participants de tenir compte des décalages horaires qu'impose la réunion à distance dans nos pays respectifs.

Le Président a soumis le projet d'ordre du jour à l'appréciation des participants qui a été adopté en l'état.

## 1/ Présentation et adoption du Rapport d'activités 2019

Le Secrétaire général a procédé à la présentation du Rapport d'activités en quatre (04) étapes :

### ➤ **Etat de suivi des décisions issues de la 37<sup>ème</sup> Conférence ministérielle**

Il a été noté que trente-neuf (39) décisions ont été prises à Marrakech dont, trente-six (36) exécutées et trois (3) en cours d'exécution.

### ➤ **Programme 1/Gouvernance et actions stratégiques**

Les actions ci-après ont été menées par le Programme I :

- Action 32 : Promotion de la coopération francophone :
- Action 40 : Promotion de l'Egalité Homme-Femme, Jeunesse, Sports, Loisirs
- Action 34 : Développement du Partenariat
- Action 11 : Définition et mise en œuvre d'une stratégie de communication
- Action 36 : Mise en réseau des Instituts de formation à distance et développement de partenariats
- Action 37 : Renforcement de la Commission consultative permanente sur la Formation des Cadres (CCPFC) et valorisation de ses recommandations
- Action 39 : Appui à la formation des Cadres

### ➤ **Programme 2 : Jeunesse**

Les actions ci-après ont été menées par le programme :

- Action 1 : Appui à la formulation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques publiques de jeunesse des EGM
- Action 3 : Mise à disposition d'expertises, d'appui-conseil et de guides pédagogiques pour améliorer les dispositifs nationaux d'insertion sociale et économique des jeunes
- Action 4 : Formation, financement et suivi-évaluation des projets des jeunes présentés par les pays (PPEJ, entrepreneuriat social et solidaire).
- Cérémonies de remise de chèques
- Célébration du trentenaire du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ)
- Formation en entrepreneuriat « Reine des Grandes Ecoles »  
Missions de suivi des projets PPEJ
- Action 13 : Appui à l'organisation d'événements de masse « jeunesse et loisir », de formation en entrepreneuriat et en animation d'activités à haute teneur de promotion de la paix.
- Action 14 : Renforcement des capacités institutionnelles et techniques des acteurs (cadres et CNJ) dans les pays en matière de prise en charge des problématiques émergentes (insécurité, radicalisme, extrémisme violent, migrations irrégulières) et pour le « Vivre ensemble »
- Action 15 : Promotion des jeunes dans le domaine de l'économie numérique.

### ➤ Programme 3 : EPS/Sports

Les actions ci-après ont été menées par le programme :

- Action n° 27 : Appui à la relance et au développement de l'EPS dans le système scolaire et universitaire
- Action n°30 : Appui à l'organisation des rencontres sportives de masse en faveur des personnes vulnérables
- Action n° 29 : Développement du sport féminin
- Action n° 28 : Développement du Sport adapté
- Action n° 19 : Renforcement des capacités nationales et régionales des dispositifs de défense de l'intégrité du Sport
- Action 21 : Renforcement des capacités des dirigeants sportifs à la professionnalisation du sport
- Action n°23 : Formation d'entraîneurs nationaux permettant de développer et/ou consolider les actions nationales de détection de talent
- Action n°10 : Contingent Paris 2024
- Action n°25 : Appui à l'émergence et à la préparation de l'élite sportive aux plans national et international
- Action n°11 : Appui aux athlètes francophones aux grands évènements sportifs
- Action n°26 : Octroi de subvention et suivi de trente lauréats identifiés

En l'absence d'interventions sur le Rapport d'activités, le Président de séance invite les Experts à adopter le Rapport d'activités 2019 afin qu'il soit soumis aux Ministres et ensuite, demande au Secrétaire général de passer au point suivant.

## 2/ Présentation et adoption du Projet de Programmation 2020

La Programmation se présente comme suit :

- 4) Introduction
- 5) Répartition du budget général par programme et composante
- 6) Programmation par Programme

### a. Introduction

Le projet de programmation 2020, initié au départ, a été réajusté à cause de la crise sanitaire ; mais cette programmation révisée n'est pas figée et tiendra compte de l'évolution de la pandémie. La CONFEJES est prête à mener des activités en présentiel dans le dernier trimestre si la pandémie est maîtrisée.

### b. Répartition du budget général par programme et composante

Dans le cadre des échanges avec l'Administratrice de l'OIF, la problématique du positionnement des activités de jeunesse et de sports au sein de l'OIF et le projet d'organigramme seront évoqués. Les mutations institutionnelles de l'organisation sont aussi à envisager si nous devons aller vers la culture de la performance et de l'évaluation.

Le projet de programmation 2020 est arrêté à la somme totale de **neuf cent vingt-deux millions cinq cent vingt-cinq mille neuf cent cinquante (922.525.950) FCFA**, réparti comme suit :

**Programme 1 : Gouvernance et Actions stratégiques****Composante 1 : Gouvernance et Partenariat : 52 500 000 FCFA****Composante 2 : Formation des cadres : 36 000 000 FCFA****Composante 3 : Egalité Homme-Femme : 19 000 000 FCFA****Programme 2 : Jeunesse****Composante 1 : Amélioration des mécanismes, stratégies et dispositifs nationaux d'insertion sociale et économique des jeunes 341 412 950 FCFA****Composante 2 : Renforcement des capacités des EGM en matière de promotion de la citoyenneté, de droits humains et des valeurs de la Francophonie : 70 000 000 FCFA****Programme 3 : EPS/Sport****Composante 1 : Accès inclusif à la pratique sportive : 119 400 000 FCFA****Composante 2 : Professionnalisation de la Pratique du Sport : 211 500 000 FCFA**

Par la suite, le Secrétaire général a procédé à la présentation du Programme 1, tandis que les Directeurs ont présenté les deux autres Programmes (Jeunesse et EPS/Sport).

En outre, le Secrétaire général a informé les Experts des préparatifs de la participation historique de la CONFES à la Commission de Coopération et de Programmation de l'OIF, prévue le 29 juin 2020, ce qui lui donne l'opportunité de partager son expérience sur les activités de jeunesse et de sport exécutées par la CONFES au sein de cette instance.

**c. Programmation par Programme****Programmation 2020 du Programme I : Gouvernance et Actions stratégiques****Composante 1 : Gouvernance et Partenariat : 52 500 000 FCFA****Action 32** : Promotion de la coopération francophone : 15 000 000 FCFA**Action 33** : Développement des capacités et accompagnement des cellules nationales CONFES : 1 500 000 FCFA**Action 34** : Développement du partenariat : 1 000 000 FCFA**Action 11** : Révision et mise en œuvre de la stratégie de communication de la CONFES : 35 000 000 FCFA**Composante 2 : Formation des cadres : 36 000 000 FCFA****Action 36** : Mise en réseau des instituts, formation à distance et développement de partenariats : 3 000 000 FCFA**Action 37** : Renforcement de la CCPFC et valorisation de ses recommandations : 3 000 000 FCFA**Action 39** : Appui à la formation des cadres : 30 000 000 FCFA**Composante 3 : Egalité Homme-Femme : 19 000 000 FCFA****Action n°40-1** : Promotion de l'Egalité Femme – Homme en JSL : 11.000.000 FCFA**Action n°40-2** : Animation GTCF dans les zones : 5.000.000 FCFA**Action n°40-3** : Réunion annuelle du Bureau du GTCF : 3.000.000 FCFA**Total Programme 1 : 107 500 000 FCFA**

### **Programmation 2020 du Programme 2 : Jeunesse**

#### **Composante 1 : Amélioration des mécanismes, stratégies et dispositifs nationaux d'insertion sociale et économique des jeunes :**

**Action 1 :** Appui à la formulation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques publiques de jeunesse des EGM : 60 000 000 FCFA

**Action 4 :** Formation, financement et suivi-évaluation des projets des jeunes présentés par les pays (PPEJ entrepreneuriat social et solidaire) : 334 125 950 FCFA

**Action 8 :** Promotion de l'entrepreneuriat numérique (événementiel sur l'entrepreneuriat numérique) : 20 000 000 FCFA

#### **Composante 2 : Renforcement des capacités des EGM en matière de promotion de la citoyenneté, de droits humains et des valeurs de la Francophonie :**

**Action 9 :** Renforcement des capacités institutionnelles et techniques des acteurs (cadres et CNJ) dans les pays en matière de prise en charge des problématiques émergentes (insécurité, radicalisme, extrémisme violent, migrations irrégulières...) et pour le « Vivre ensemble » : 35 000 000 FCFA

**Action 13 :** Appui à l'organisation d'événements de masse « jeunesse et loisir », de formation en entrepreneuriat et en animation d'activités à haute teneur de promotion de la paix : formation en fabrication de ballons et filets et en confection de maillots : 15 000 000 FCFA

**Action 14 :** Renforcement des capacités institutionnelles des CNJ et promotion du volontariat et du bénévolat dans les pays : 20 000 000 FCFA

**Total Programme 2 : 484 125 950 FCFA**

### **Programmation 2020 du Programme 3 : EPS/Sport**

#### **Composante 1 : Accès inclusif à la pratique sportive : 119 400 000 FCFA**

**Action 27 :** Appui à la Relance et au Développement de l'EPS : 19 400 000 FCFA

**Action 2 :** Appui au Développement des Loisirs : 2 000 000 FCFA

**Action n°30 :** Appui à l'organisation de rencontres sportives de masse en faveur des personnes vulnérables : 26 000 000 FCFA

**Action n°29 :** Développement du sport féminin dans les Etats et Gouvernements membres : 67 000 000 FCFA

**Action n°28 :** Appui au développement du sport adapté : 5 000 000 FCFA

#### **Composante 2 : Professionnalisation de la Pratique du Sport : 211 500 000 FCFA**

**Action n° 19 :** Renforcement des capacités nationales et régionales des dispositifs de défense de l'intégrité du Sport : 2 000 000 FCFA

**Actions n° 21 et n°23 :** Renforcement des capacités des dirigeants sportifs à la professionnalisation du sport : 20 000 000 FCFA

**Action n°22 :** Appui à la formation des jeunes aux métiers connexes et annexes au sport : 7 500 000 FCFA

**Action n°24 :** Renforcements des capacités nationales en matière de mobilisation de financements alternatifs et innovants en faveur du sport : 2 000 000 FCFA

**Action n°25 :** Appui à la préparation et à l'émergence de l'élite sportive au plan national et international : 140 000 000 FCFA

**Action n°26** : Accompagnement des Lauréats des Jeux de la Francophonie : 40 000 000 FCFA.

La présentation a soulevé de la part des experts les observations ci-après :

**Tchad** : Pour 2020, le déséquilibre entre le Programme Jeunesse et le Programme EPS/Sports en termes de nombre d'actions prévues (6 contre 11).

A l'action 12 du Programme Jeunesse ; la situation de l'évolution des entreprises jeunes pendant cette période de Covid-19 et les propositions de sortie de crise.

Après la présentation de la programmation 2020, des questions ont été posées par certains EGM.

### **Burkina Faso**

Cet EGM suggère que, conformément à l'esprit de la Gestion axée sur les Résultats, la programmation soit présentée en faisant ressortir les cibles de façon précise, ce qui faciliterait l'évaluation des résultats à l'issue de la mise en œuvre du programme.

### **Tchad**

Cet EGM note un déséquilibre entre le nombre des actions du Programme Jeunesse et celles du Programme EPS/Sport.

**Action 13** : *Appui à l'organisation d'événements de masse « jeunesse et loisir », de formation en entrepreneuriat et en animation d'activités à haute teneur de promotion de la paix : formation en fabrication de ballons et filets et en confection de maillots*

Il suggère que la CONFES envisage de mener cette action en tenant compte des effets néfastes de la pandémie sur l'économie de plusieurs pays dont les premières victimes sont les Jeunes ; elle pourrait associer une campagne de sensibilisation post Covi19 en faveur des jeunes entrepreneurs, et souhaite savoir quelles stratégies sont adoptées pour accompagner ces derniers dans la relance de leurs activités.

### **La Fédération Wallonie-Bruxelles**

Pour des raisons économiques, cet EGM suggère de ne pas rendre systématique les réunions virtuelles dans la mesure où l'apprentissage du « vivre ensemble » et de la citoyenneté ne peut faire l'économie des interactions entre les individus. Le volontariat qui est l'une des formes de ces apprentissages ne se fait pas sur une plateforme. Par ailleurs, la nécessité économique ne doit pas devenir une raison évoquée systématiquement pour transformer les réunions présentiels en réunions virtuelles. Enfin, pour répondre à la demande du Secrétariat général en cette période de crise sanitaire, des outils testés par certaines fédérations et organisations de jeunesse de la FWB seront mis à disposition, comme demandé par le Secrétaire général, tant pour le Sport que pour la Jeunesse.

### **France**

Cet EGM note un point sur la méthodologie concernant la programmation passée et à venir et surtout, lors du huis clos de la session ministérielle, et invite à consulter en permanence les « chats » pour enregistrer toutes les questions des ministres, compte tenu du temps imparti afin que la Présidence de séance puisse veiller à ce qu'on y apporte des réponses.

Il relève que certaines actions ont été maintenues sous réserve de l'évolution de la pandémie et assure de sa contribution et de son soutien aux projets de décisions n°13 (Signature d'une convention de partenariat CONFES/AMA), n° 31 (Appui spécial en vue des Jeux de la Francophonie et des Jeux Olympiques de la Jeunesse), n°36 (Financement de 15 projets par pays au lieu de 10) et n°38 (Mise en place d'un mécanisme de suivi des projets).

Il propose une reformulation de la Décision n°13 qui devra prendre en compte des expériences existantes et de favoriser les synergies dans sa mise en œuvre. Décision 13 : Cet EGM appuie sur la nécessité de bien impliquer les EGM dans la rédaction de conventions avec des organisations tierces afin d'enrichir les travaux.

Au sujet de la Décision 31 : il demande par quels mécanismes il est prévu que l'appui spécial aux pays organisateurs des Grands événements sportifs internationaux (GESI) soit attribué : à partir des actions existantes dans la programmation ou un soutien financier supplémentaire ?

S'agissant de la Décision 36 : il insiste sur la tenue de la réunion du CTSO en octobre et à la remise des financements aux jeunes pour le démarrage le plus rapidement possible.

A la faveur de l'évolution de la crise sanitaire et de l'évolution de la programmation 2020 (Décision n°14), il souhaite savoir comment les actions mises en veilleuse seront reprogrammées, et comment les membres du Bureau seront associés à ces ajustements ? La France souhaite que les membres du Bureau soient consultés à cet effet.

En ce qui concerne les appels à projet (Décision n°28), il félicite le Secrétariat général et invite les EGM à marquer leur adhésion.

Pour donner suite à la Décision n°55, relative à la création du Fonds de Solidarité francophone pour les Femmes et les Filles, il propose de rediriger une partie des excédents constatés en gestion à cause de la Covid-19, vers le Fonds Francophone de Solidarité pour la Femme en guise de contribution symbolique à l'effort collectif de solidarité et vers les appels à projet.

## **Tunisie**

Cet EGM a apporté des observations sur les actions ci-après :

Action 26 : il propose d'élaborer une étude des résultats mondiaux des lauréats des Jeux de la Francophonie (Jeux olympiques et championnats du Monde) dans les différentes disciplines des Jeux de la Francophonie, afin de nommer un ambassadeur francophone. Ce dernier permettrait de valoriser l'action francophone lors des grands événements sportifs mondiaux.

Action 25 : il suggère l'élargissement de la liste des disciplines sportives retenues pour les Jeux de la Francophonie.

Par ailleurs, il propose le lancement d'une campagne informelle francophone de sensibilisation et de promotion en faveur de l'organisation des prochains Jeux de la Francophonie, au cours des événements sportifs mondiaux tels que les grandes réunions mondiales, les Jeux Olympiques.

Il propose que les pays francophones partagent l'expérience des bonnes pratiques dans la lutte contre la Covid-19 car en Tunisie, cette expérience a permis la reprise des activités sportives le 4 juin dernier.

## **Eléments de réponse par le Secrétaire général**

Après avoir remercié tous les pays intervenants pour leurs observations pertinentes, leurs contributions continues aux documents de travail de la CONFEJES tant sur la forme que sur le fond, le Secrétaire général s'est penché sur les éclairages à apporter aux différentes préoccupations.

Globalement, la CONFEJES a pris l'option de travailler en virtuel dans le cadre de la mise en œuvre de certaines actions, et suit de très près l'évolution de la crise sanitaire pour



apprécier à quel moment les rencontres en présentiel pourraient reprendre, étant donné que l'ouverture des frontières reste déterminante dans cette perspective.

Alternativement aux activités en présentiel, la CONFEJES a demandé aux pays qui ont des expériences ou des outils surtout dans le domaine du sport, (vidéos, documents...) de les partager afin qu'elle puisse s'en inspirer dans le cadre de la continuité des activités et des défis à relever, tant pour des raisons de calendrier, que par rapport aux capacités techniques des acteurs, notamment dans la formation.

- a) Au sujet du déséquilibre apparent dans la mise en œuvre des programmes de manière évolutive relevé par le Tchad, il n'y a fondamentalement pas de déséquilibre. Les actions génèrent plusieurs activités qui sont détaillées dans les fiches techniques des projets. A titre d'exemple : le Rapport d'activités 2019 enregistre sept (7) actions pour dix-neuf activités réalisées. Les actions du Programme Jeunesse consomment 52% du Budget des Programmes.
- b) En ce qui concerne la prise en compte des effets néfastes de la Covid-19 sur les entreprises des Jeunes, la CONFEJES assure le suivi des Jeunes grâce aux échanges réguliers avec les coordonnateurs PPEJ. Dans les prochains jours, une réunion virtuelle aura lieu et portera sur la gestion de leurs entreprises, les échanges d'expériences et des propositions.
- c) Le Secrétaire général a remercié la France pour ses propositions d'amendement qui seront prises en compte et les pays membres du Bureau pour leur soutien à ces différentes décisions.

Quant à l'organisation de la réunion du CTSO, le Secrétaire général a rassuré la France de sa tenue comme prévu en octobre. La CONFEJES explore des mécanismes financiers permettant de transmettre les montants sans contraintes et avec beaucoup plus de fluidité.

- d) Le Secrétariat général a pris bonne note de la contribution relative à la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et rassuré que ces préoccupations sont intégrées dans les fiches techniques, et les termes de référence de chaque activité.
- e) Au sujet de la Décision 13, le Secrétaire général a signalé que la proposition de la France sera prise en compte avec des partenaires à stature mondiale et plurilingue.
- f) S'agissant de la finalisation de la mise en place d'une plateforme de formation à distance, le Secrétaire général prend acte des suggestions de la Tunisie, de la France et de la Fédération Wallonie-Bruxelles quant à la prise en compte des expériences existantes.
- g) S'agissant de la position de la France qui ne voit pas d'inconvénient à accorder des appuis spéciaux aux pays hôtes des événements sportifs de grande envergure, mais souhaite avoir une évaluation des besoins, le Secrétaire général promet que cette évaluation lui sera transmise dès que possible.
- h) Le Secrétariat général prend acte des suggestions de la Tunisie relatives aux Jeux de la Francophonie et s'engage à soumettre des propositions au Conseil d'orientation du CIJF.
- i) Pour la mutualisation des bonnes pratiques dans la capitalisation des valeurs du sport en lien avec la pandémie du Covid-19, le Secrétariat général prend acte et note que des actions aux mêmes objectifs sont déjà menées.

Enfin, pour étayer l'argument que les actions jeunesse ne sont pas insuffisamment fournies dans le déroulé des actions, le Secrétariat a listé quelques actions phares parmi les plus marquantes et qui sont :

- ✓ Renforcement des capacités institutionnelles des Conseils nationaux de jeunesse (CNJ) et promotion du volontariat et du bénévolat dans les pays
- ✓ Prix Jeune Entrepreneur(e) francophone 2019
- ✓ Comité de pilotage du label sur le volontariat
- ✓ Forum national Jeunesse et Emplois verts
- ✓ Célébration des dix (10) ans de France Volontaires
- ✓ Stage international des formateurs (STIF) et stage international de formateurs adjoints (STIFA) des Scouts de la zone francophone
- ✓ Table Ronde sur la « Contribution du volontariat à la paix et au développement dans la région du Sahel » Ouagadougou (Burkina Faso)
- ✓ Ateliers sur les Politiques Publiques de Jeunesse
- ✓ Réunion du Comité de Pilotage concernant l'Entente entre le Gouvernement du Québec et l'Organisation internationale de la Francophonie (10 juin 2015).

A la suite de ces débats, le Président de séance a demandé que le projet de programmation 2020 moyennant les observations ci-dessus, soit adopté par la Réunion des Experts et soumis aux Ministres.

### **3/Présentation du Relevé de décisions (voir Projet de relevé)**

Le Secrétaire général dans son propos liminaire, indique que ces décisions viennent en complément de celles adoptées par la CAF et la Réunion des Experts et soumises à l'appréciation de la Session ministérielle. Il a relevé qu'un important travail a été effectué en préparation de la Réunion du Bureau. Celui-ci a permis aux EGM de transmettre au Secrétariat général toutes leurs observations et amendements.

La lecture commentée du Relevé a suscité quelques réactions :

#### **France**

Sur la Décision n°52, cet EGM prend acte du caractère utile d'une Caisse de souveraineté mais insiste qu'elle soit encadrée par les modes de gestion standard et donc limitée à un montant maximal annuel.

#### **Guinée**

Cet EGM suggère de renvoyer certaines réflexions à la Session ministérielle de 2021 instance décisionnelle habilitée.

En réponse à la préoccupation de la France, le Secrétaire général a indiqué que la mise en place d'une caisse de souveraineté a été proposée pour un montant de 2.000.000 FCFA, environ 3 000 euros.

En guise de conclusion, ayant constaté que Madame BEN ALI n'a pas pu rejoindre la Réunion, le Président de séance, Monsieur Larba PILGA, a remercié les Experts pour leur assiduité et leurs contributions aux travaux et les a invités à donner les informations nécessaires à leurs Ministres en vue de la réunion ministérielle.

# **Rapport de la Commission Administrative et Financière (CAF)**

*Visioconférence, le 22 juin 2020*

## **RAPPORT DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE (CAF)**

Dans le cadre de la 14<sup>ème</sup> Réunion du Bureau de la CONFES, la réunion de la Commission administrative et financière (CAF), s'est tenue le 22 juin 2020 de 13h00 à 15h10 (GMT) en visioconférence.

**Etats et gouvernements présents :** Burkina Faso, Canada/Nouveau-Brunswick, Canada/Québec, France, Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), Gabon, Guinée, Madagascar, Maroc, Seychelles, Tchad et Tunisie.

Absents : Bénin.

Les travaux se sont déroulés sans discontinuité sous la présidence de Madame Nadia BENALI, Secrétaire générale du département de la Jeunesse et des Sports du Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports du Royaume du Maroc.

Le présent rapport qui rend compte des travaux de ladite réunion est structuré autour des points suivants :

### **a) Introduction du Secrétaire général**

En préambule, le Secrétaire général a remercié les membres de la CAF de leur présence. Il propose selon la Résolution de la Réunion Extraordinaire du Bureau du 06 décembre 2019 que la présidence de séance soit assurée par le Maroc (présidence en Exercice) et que la Guinée fasse office de Rapporteur.

Il a annoncé aux membres que toute l'équipe du Secrétariat général de la CONFES est mobilisée à l'exception de la Directrice adjointe Jeunesse bloquée aux Seychelles à cause de la Covid19.

La présidente de séance a souhaité à son tour la bienvenue à tous les participants. Elle a félicité le Secrétariat général pour la qualité des documents transmis et la bonne préparation de la Réunion de la CAF dans le contexte sanitaire actuel. Elle a noté que la présence des Experts malgré ce contexte ainsi que leur implication dans les préparatifs démontrent à souhait l'attachement de leurs pays à la réussite des travaux.

### **b) Mise en place du Bureau**

Président : Royaume du Maroc

Premier vice-président : Burkina Faso

Deuxième vice-président : Bénin

Rapporteur : Guinée

### **c) Présentation de l'ordre du jour :**

1. Introduction du Secrétaire général
2. Mise en place du Bureau
3. Présentation et adoption de l'Ordre du jour
4. Présentation du Rapport des Commissaires aux comptes
5. Réponse du Secrétaire général au Rapport des Commissaires aux comptes
6. Présentation du compte rendu financier 2019

7. Présentation des projets de budget de fonctionnement et équipement/investissement 2020
8. Présentation du relevé de décisions de la CAF
9. Mot du Secrétaire général
10. Mot de clôture de la Présidente

L'ordre du jour a été adopté sans amendement.

#### **d) Présentation du Rapport des Commissaires aux comptes**

Les Commissaires aux comptes, M. Philippe DUBOSCQ et M. Hafid ESSEKKAKI ont rendu compte de la mission de vérification au titre de l'exercice 2019, réalisée du 3 au 7 février 2020 à Dakar, et dont les principaux axes se présentent ainsi qu'il suit :

- les normes de vérification ;
- l'exécution des budgets 2019 ;
- les cotisations et contribution des Etats membres de la CONFEJES ;
- les observations générales de la mission de vérification.

##### **1.1 Exécution des budgets 2019**

Fonctionnement : 99,8 %

Equipement : 87 %

Ensemble des trois (3) Programmes : 92,7 %

Subventions fléchées : 98.8 %.

##### **1.2 Evolution des cotisations et des contributions des Etats membres de la CONFEJES de 2016 à 2019**

D'une manière générale, il a été constaté en 2019 la baisse du taux de recouvrement des cotisations statutaires, des contributions au Fonds commun, aux programmes (PPEJ, FFPO), et des contributions fléchées, **ainsi que la progression du montant cumulé des cotisations et contributions dû par les États membres au titre de l'exercice en cours et des exercices antérieurs. Ce dernier s'élève à :**

- **321 millions FCFA pour les cotisations statutaires (21 pays concernés) ;**
- **96 millions FCFA pour les contributions au Fonds commun (5 pays) ;**
- **122 millions FCFA pour les contributions au PPEJ (16 pays) ;**
- **53 millions FCFA pour les contributions au FFPO (17 pays) ;**
- **28 millions FCFA pour les contributions fléchées.**

##### **1.3 Observations générales suite à la mission de vérification**

Elles ont porté sur :

- la gestion des Ressources humaines : persistance de problèmes dans la gestion des agents contractuels, les types de contrat...;
- l'organisation et le fonctionnement du Secrétariat général ;
- la passation des marchés/Réception des matériels ;
- les dépenses de fonctionnement avec des diminutions sur le téléphone (-7%) et le carburant (-17 %) ;

- la hausse des titres de transport aérien international (+25 %) ;
- un marché ancien et insuffisamment compétitif avec l'agence de voyage ;
- les comptes bancaires [Persistance d'un risque concernant l'une des banques de la CONFES, Forte interrogation concernant le compte placement de 300 millions CFA] ;
- l'exécution des programmes (des progrès, mais pas de plan d'actions pour minimiser les coûts) ;
- les caisses d'avance en numéraire ;
- le PPEJ (dont le nombre de pays bénéficiaires a diminué en raison du non-paiement des cotisations, tout en constatant une augmentation du montant accordé aux projets retenus).

A l'issue de ces observations générales, les Commissaires aux comptes formulent les recommandations suivantes :

#### **Recommandations reconduites (05) dont 03 avec modification**

6. **Reconduite avec modification** : Régulariser la situation des agents en activité mais sans contrat depuis début janvier 2020; ne plus recruter les agents contractuels au moyen de contrats de prestation et recourir systématiquement à des contrats de travail ; pour les emplois permanents figurant dans l'organigramme de la CONFES, recruter des agents en contrat à durée indéterminée puis les titulariser à l'issue d'une période d'essai s'ils donnent satisfaction ; pour les besoins temporaires, recruter des agents en contrat à durée déterminée en respectant les limites fixées par le droit du travail (nombre de contrats avec le même employeur, durée maximale).
7. **Reconduite avec modification** : Poursuivre la démarche d'évaluation de l'ensemble des agents de la CONFES (cadres internationaux et agents de recrutement local) ; adapter l'organigramme et certaines fiches de postes à l'évolution des métiers et à la charge de travail effective au sein du Secrétariat général de la CONFES.
8. **Reconduite avec modification** : Prendre toutes les mesures permettant, dès la gestion 2020, de demander des soumissions de nouvelles agences de voyages pour les comparer avec les prix de l'agence actuelle, de mettre en concurrence 2 à 3 agences pour avoir plus de visibilité sur le marché et réduire les prix des billets d'avion et d'en formaliser les résultats.
9. Définir des objectifs visant à limiter le coût des missions de représentation de la CONFES auprès d'instances nationales ou internationales (recours à la visioconférence pour des missions lointaines, diminution de la durée des missions ou du nombre de participants, ...) dans un contexte financier contraint.
10. Soldes les caisses d'avance sans tarder après la tenue des événements, conformément au manuel des procédures administratives, financières et comptables de la CONFES et en tout état de cause avant la clôture de l'exercice comptable. Liquider, avant la fin du premier semestre 2020, l'ensemble des opérations, souvent anciennes, non soldées au 31 décembre 2019.

### Recommandation nouvelle (01)

1. Compte tenu des difficultés rencontrées en 2018 et 2019 par une banque auprès de laquelle la CONFES dispose d'un compte courant et d'un placement à terme, de 300 000 000 FCFA, rechercher d'autres banques plus fiables susceptibles d'offrir des conditions financières comparables ; diversifier en tout état de cause le portefeuille de placements pour minimiser le risque.

#### 1.4 Appréciations et suite envisagée

La mission de vérification a relevé des amendements apportés dans la procédure d'acquisition du mini bus en 2019, mais avec quelques irrégularités mineures, propose de donner au Secrétaire général **un quitus définitif pour sa gestion 2018**. Elle propose aussi de lui octroyer le **quitus pour sa gestion 2019**.

### 2. Note du Secrétaire général sur le Rapport des Commissaires aux comptes

Le Secrétaire général prend acte des recommandations formulées et félicite les Commissaires aux comptes pour l'exhaustivité de leur rapport de vérification des comptes ainsi que pour les observations pertinentes relevées sur la gestion financière et comptable de l'Institution, qu'il considère comme des conseils et suggestions. Il mentionne néanmoins :

- les mesures prises dans le cadre du suivi des recommandations ;
- son engagement à poursuivre l'amélioration constante des résultats observés ;
- pour ce qui est de la nouvelle recommandation, son engagement à poursuivre les démarches entreprises en 2019, pour réduire les risques sur les avoirs financiers.

A la suite de ces deux présentations, la Présidente de séance a remercié au nom de tous les participants les Commissaires aux comptes pour la qualité de la mission de contrôle et de l'exhaustivité des travaux et a passé la parole pour les questions. Deux interventions sont notées à ce niveau.

**Le Burkina Faso** a souhaité avoir des éclaircissements sur les raisons du blocage des évaluations des personnels.

Ce blocage est du fait de l'absence de la culture et l'habitude dans l'Institution du processus d'évaluation pendant plus de 15 ans, qui a eu comme conséquence la demande par la mission de vérification, de la présentation du Bilan social depuis 2017. L'organisation du processus d'évaluation a été réinstaurée en 2019 avec l'assistance d'un consultant et poursuivie en 2020 sans consultant.

**La Fédération Wallonie Bruxelles** a dit toute sa satisfaction sur les modalités de l'organisation de la Réunion et noté que les séances de répétitions ont été la clé de succès de celle-ci. Le Délégué a manifesté toute sa gratitude aux Commissaires aux Comptes sur l'accompagnement (capabilité) pédagogique de l'Institution en vue de l'amélioration de la gestion des ressources.

Il a également relevé la manière intelligible avec laquelle les Commissaires aux Comptes ont établi un lien de causalité entre les arriérés de plus en plus élevés avec la faible mise en œuvre de la contribution globalisée adoptée en 2015.

La FWB a dit avoir émis des doutes dès le départ de la mise en œuvre de cette décision qui a pour corollaire l'augmentation exponentielle des arriérés des cotisations et continue d'attirer l'attention des uns et des autres sur la dangerosité et la pertinence de la cotisation globalisée.

A ces observations, le Secrétaire général a suggéré la mise sur pied d'une commission ad hoc d'analyse objective de la situation des arriérés des pays au cas par cas.

**A l'issue du débat, la CAF adopte le Rapport des Commissaires aux comptes et propose d'accorder au Secrétaire général un quitus définitif pour l'ensemble de sa gestion au titre des années 2018 et 2019.**

#### **e) Compte rendu financier 2019**

La présentation du compte rendu financier par la Direction Administrative et Financière met en évidence les principaux éléments suivants :

- le budget de fonctionnement (Décision n° 10/CONFES/C37-2019), arrêté à la somme de 275 279 100 FCFA, a été exécuté à hauteur de 274 842 276 FCFA, soit à 99,84 % ;
- le budget d'équipement (Décision n° 11/CONFES/C37-2019) arrêté à la somme de 12 500 000 FCFA, a été exécuté à hauteur de 8 275 895 FCFA, soit 87 % ;
- en ce qui concerne le budget des programmes (Décision n° 15/CONFES/C37-2019), les dotations budgétaires ouvertes se sont élevées à 960 359 295 FCFA. Elles ont été exécutées à hauteur de 85,06 %, réparties ainsi qu'il suit : P1 : 91.45 % ; P3 (hors FFPO) : 91.63 % ; P3 (FFPO) : 98.51 % ; P2 (hors PPEJ) : 85.93 % ; P2 (PPEJ) : 92.84 %.

Outre les dotations budgétaires ouvertes au titre de la programmation prioritaire et conditionnée, et des projets reportés, la CONFES a bénéficié au titre de conventions hors programmes de concours financiers à hauteur de 112 805 426 FCFA avec : la France, la FWB et l'OIF. Ce budget a été exécuté à hauteur de 110 698 984 FCFA soit un taux de 98.13 %.

#### **4. Examen du projet de budget de fonctionnement 2020**

Le projet de budget de fonctionnement 2020 est estimé au montant de 275 179 100 FCFA, soit un projet de budget à croissance zéro par rapport au budget 2019. Il ressort une sous consommation de 5 637 900 FCFA sur un budget de recettes de 280 917 000 FCFA, pouvant être reversée aux réserves de l'institution et servir au financement de l'investissement.

#### **5. Examen du projet de budget d'équipement/investissement 2020**

Le projet de budget d'investissement/d'équipement est estimé à 42 072 000 FCFA. Il s'inscrit dans le cadre de la poursuite des efforts de modernisation des équipements aux normes de travail à distance. Il est subdivisé en trois (03) chapitres :

- l'acquisition du matériel informatique adéquat pour le travail à distance ;
- l'acquisition des logiciels informatiques pour le télé travail ;
- l'achat d'un véhicule de fonction.

Dans les discussions, le Canada/Québec, la France et la Fédération Wallonie Bruxelles sont intervenus.

**La France** a souhaité connaître le montant exact du budget d'équipement/investissement et le montant chiffré de l'impact de la pandémie sur le budget de fonctionnement.



- ✓ Le Secrétaire général a rassuré la France sur le fait que le Budget d'équipement à 18 millions est un budget d'équipement sans l'achat du véhicule de fonction du Secrétaire général. En ce qui concerne l'impact chiffré de la pandémie, il a fait savoir qu'à ce stade il est difficile d'avoir cette information.

**La Fédération Wallonie Bruxelles** après avoir salué les efforts du Secrétariat général à se conformer aux recommandations des Commissaires aux comptes souhaite savoir comment le Secrétariat général compte assurer la prise en charge additionnelle au budget de fonctionnement que commande de nouveaux recrutements.

- ✓ Le Secrétaire général a fait savoir que les économies générées par l'absence d'un Conseiller technique et d'un Directeur administratif et financier jusque-là, permettront d'assurer les charges additionnelles ; ce d'autant plus qu'il ne s'agit pas de nouveaux recrutements mais en réalité de réorienter d'anciens agents à de nouvelles fonctions.

**Le Canada Québec** a souhaité connaître les sources de financement du Livre du Cinquantaire, de l'audit organisationnel, de la création de la plateforme de formation à distance, ainsi que les montants des réserves au 31 décembre 2019, celui des revenus de placement et celui des caisses d'avances du Secrétaire général qui ferait l'objet de liquidation faute de pièces justificatives.

- ✓ Le Secrétaire général a rappelé que les trois sources de revenus de la CONFEJES sont : les contributions aux fonds commun – les revenus de placement – les fonds de réserves.
- ✓ A ce jour, il est difficile de donner des montants car les appels de fonds sont en cours auprès des Etats et Gouvernements membres.

A l'issue des échanges, la CAF adopte le compte rendu financier 2019, le projet de budget de fonctionnement pour l'année 2020 à hauteur de 275 179 100 FCFA, ainsi que le projet de budget d'équipement/investissement 2020 pour un montant de 42 072 000 FCFA.

#### **f) Présentation du projet de Relevé de décisions**

Le projet de relevé de décisions devrait être présenté tel quel à la Réunion des Experts sous réserve de la reformulation de la décision relative à « Réparation du préjudice du vol des effets du Secrétaire général ».

#### **g) Mot de clôture de la Présidente de séance**

Madame BENALI a fortement félicité le Secrétaire général pour la qualité des documents fournis et les réponses et clarifications apportées. Dans cet élan, elle a remercié tous les délégués qui ont bien voulu prendre part à cette rencontre malgré des décalages horaires très contraignants et, a souhaité à tous une bonne suite.

## **ANNEXES**

## **DSCOURS ET MESSAGES**

**Allocution d'ouverture de la Réunion ministérielle  
de Monsieur Othman EL FERDAOUS,  
Président en exercice de la CONFEJES  
Le 25 juin 2020**

- **Madame l'Administratrice, représentant Madame la Secrétaire générale de la Francophonie ;**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres ;**
- **Mesdames et Messieurs les Chefs de délégations ;**
- **Monsieur le Secrétaire général de la CONFEJES ;**
- **Monsieur le Secrétaire général de la CONFEMEN ;**
- **Madame la Directrice du Comité International des Jeux de la Francophonie ;**
- **Monsieur le Secrétaire Permanent de l'Association Internationale des Maires Francophones ;**
- **Madame la Présidente de la Conférence des Organisations Internationales et non gouvernementales de la Francophonie ;**
- **Messieurs les Commissaires aux Comptes ;**
- **Mesdames, Messieurs les Experts ;**
- **Mesdames et Messieurs en vos grades et titres distinctifs**

Vous me permettrez d'ouvrir ce propos par une expression de gratitude à l'endroit de **Madame Louise MUSHIKIWABO, Secrétaire générale de la Francophonie**, qui honore encore notre organisation en ce faisant cette fois-ci représentée par Madame l'Administratrice à nos assises après son auguste présence à la 37<sup>ème</sup> session ministérielle qui avait coïncidé avec le lancement de la célébration du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la CONFEJES à Marrakech en mars 2019.

**Madame l'Administratrice,**

Transmettez à Madame la Secrétaire générale que les Ministres de la Jeunesse et des Sports des 43 Etats et gouvernements membres sont fiers de la bienveillante attention qu'elle porte au cadre de coopération intergouvernementale dont ils ont la charge au sein de la Francophonie avec le statut de conférence ministérielle permanente, dévolu à la CONFEJES par la charte.

Cette fierté légitime, nous la partageons avec les jeunes et les sportifs francophones qui reconnaissent en elle, un fondateur et le bâtisseur d'une nouvelle francophonie résolument tournée vers un avenir de paix, de respect mutuel, de progrès et de solidarité entre les peuples.

Comprenez déjà, **Madame l'Administratrice**, qu'ici à la CONFEJES, nous avons inscrit dans nos priorités, de contribuer à la réalisation de votre ambition de faire de la Francophonie *un véritable instrument d'influence qui bénéficie d'une plus grande crédibilité et visibilité dans le paysage multilatéral global.*

Vous pouvez considérer d'ailleurs que les jeunes et les sportifs francophones se positionnent déjà comme vos premiers alliés tant au plan de la dynamisation de la coopération interne

entre les démembrements que dans le rayonnement de nos valeurs communes au sein des instances internationales.

Cet engagement, je le prends au nom du Bureau mais aussi au nom des Ministres des 43 Etats et Gouvernements membres de la CONFEJES qui se reconnaissent déjà bien dans cette vision sur le rôle que la Francophonie doit jouer au sein de la coopération internationale.

Ce message de gratitude livré, je voudrais vous remercier, chers collègues ministres et chefs de délégations, connectés aujourd'hui pour engager ce dialogue autour de la coopération intergouvernementale en matière de jeunesse et sport conformément aux dispositions statutaires qui régissent le fonctionnement de notre organisation.

Avec la tenue effective de cette 14<sup>ème</sup> réunion du bureau, conformément aux dispositions de nos textes fondamentaux, notre organisation démontre sa résilience et sa capacité à relever un pan des défis liés à la pandémie de la covid-19 au premier rang desquels, la limitation de la mobilité et des rencontres en présentiel.

Le second défi immédiat porte sur notre capacité à refuser la contraction de nos ambitions, notre volonté de coopérer et de nos interventions ; les importants acquis capitalisés lors du cinquantenaire et les perspectives qui en ont issues ne doivent pas être remises en cause par la crise sanitaire que nous devons dépasser par davantage de solidarité, davantage de partage et plus d'engagement dans les différents secteurs d'intervention.

Pour cela, nos gouvernements ont, en effet, un grand besoin de renforcement et d'affinement des politiques nationales de développement du capital humain en commençant par la jeunesse qui doit constituer un rempart contre les menaces sur la société et une force pour la paix et le progrès dans la perspective des Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2035.

A ce niveau, la CONFEJES dispose déjà, à travers les Conseils nationaux de la Jeunesse, d'un support puissant et permanent à valoriser en plus du potentiel d'inventivité et de créativité que développe désormais chaque jeune du fait des opportunités ouvertes par les avancées technologiques.

Le programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ) apparaît comme un instrument essentiel à consolider après les évaluations effectuées après 15 ans d'exercice.

Cet axe important doit constituer une structurante dans notre marche vers les grands rendez-vous internationaux notamment ceux devant se dérouler dans l'espace francophone, en particulier, les Jeux Olympiques de la Jeunesse à Dakar en 2022 avant Paris en 2024 pour les Jeux Olympiques d'été, sans oublier les 9<sup>èmes</sup> Jeux de la Francophonie de Kinshasa 2022.

Evidemment, cette impulsion doit commencer par la consolidation de notre place dans la préparation et l'organisation des Jeux de la Francophonie avec comme préalable, le renforcement des politiques de formation des cadres techniques, dans la détection des jeunes talents et le soutien aux sportifs et sportives francophones qui évoluent dans la haute compétition mondiale.

Je comprends bien que pour aller vers cette vision et réaliser les objectifs qui y sont attachés, notre organisation doit disposer d'une gouvernance efficiente et efficace avec des ressources humaines de qualité, mais aussi et surtout avec un respect par chaque Etat et gouvernement membre de ses obligations financières.

C'est à l'aune de ces exigences organisationnelles et managériales que nous allons pourvoir aux différents postes vacants, mais aussi envisager dans les meilleures conditions le processus de désignation d'un nouveau Secrétaire général lors de la 38<sup>ème</sup> session ministérielle, Monsieur Bouramah ALI HAROUNA, devant épuiser ses deux mandats de quatre (04) ans en 2021.

Nos assises pourront sur ces différents points, se faire une religion et envisager les réformes nécessaires à la lumière des documents fournis par le Secrétariat général, des conclusions de la réunion des Experts et de la Commission administrative et financière en plus des éclairages des Commissaires aux comptes auxquels je renouvelle mes hommages pour le soutien et l'appui constant.

Je présume d'avance que tous ces points ont fait l'objet d'une analyse préparatoire approfondie et objective grâce à la qualité des documents préparatoires conçus par le Monsieur le Secrétaire général et son équipe que je tiens à encourager et à féliciter pour l'engagement et le professionnalisme dont ils font preuve et qui nous ont permis de tenir cette réunion dans ce contexte lourd du fait de la COVID-19.

Je voudrais, enfin, vous souhaiter à toutes et à tous une excellente réunion.

Je déclare ouverte la 14<sup>ème</sup> Réunion du Bureau de la CONFES.

Je vous remercie.

**Intervention de Monsieur Gabriel ATTAL**  
**Secrétaire d'Etat à la Jeunesse**  
**France**

**Monsieur le président de la CONFES,**

**Monsieur le secrétaire général,**

**Mesdames, Messieurs,**

La situation inédite qui touche tous les continents appelle à un devoir de solidarité et d'entraide et rend, plus que jamais, nécessaire la poursuite des travaux de la Francophonie. Je tiens donc tout d'abord à vous remercier, Monsieur le président, d'avoir organisé cette 14<sup>ème</sup> réunion du Bureau de la CONFES.

***A- La réponse française à la crise sanitaire***

Dans la plupart des pays du monde, les citoyens ont été touchés de plein fouet par cette crise exceptionnelle. En première ligne, se trouvent les jeunes.

La France peut être fière de sa jeunesse. Je souhaite partager avec vous leur formidable mobilisation. Lorsque nous avons lancé une plateforme d'engagement bénévole, une « réserve civique », plus de 310 000 citoyens volontaires se sont mobilisés : parmi eux, 40% avaient moins de 30 ans ! Ceux qui étaient déjà engagés avant la crise, notamment en service civique (un engagement volontaire indemnisé au service de l'intérêt général, ouvert aux 16-25 ans) ont également eu à cœur de participer à l'élan de solidarité nationale contre la covid-19. Aussi, avons-nous permis à plus de 25 000 jeunes français de maintenir leur engagement auprès des personnes isolées, âgées ou en situation de handicap, en réadaptant leur mission dans le respect scrupuleux des conditions de sécurité sanitaire.

Aujourd'hui, le défi se transforme. La crise sanitaire a engendré une crise économique et nous devons tout faire pour qu'elle ne donne pas lieu à une crise sociale majeure. Il nous revient d'agir pour que cette jeunesse n'en soit pas la première victime, notamment en accompagnant l'entrée des jeunes sur le marché du travail.

La politique que le Gouvernement français conduit à l'égard de la jeunesse a pour objectif qu'aucun jeune ne soit laissé sans solution. En septembre, entrera en vigueur une réforme majeure du Gouvernement, décidée avant la crise mais qui, oserais-je dire, arrive à point nommé : les 16-18 ans sans emploi auront désormais l'obligation de suivre une formation et nous mettrons des moyens publics pour les aider à la trouver. Parallèlement, nous préparons un volet jeunes ambitieux au plan de relance économique, autour de l'apprentissage, au travers d'aides à l'embauche pour les entreprises, de l'aide aux jeunes en situation de pauvreté ou encore du service civique.

Cette relance passe par le maintien d'une dynamique qui dépasse les frontières. La France a donc lancé un appel à initiatives de solidarité internationale, d'un montant de 300 000€, pour financer des projets de coopération associant des associations et des jeunes issus de France et de vos pays. La CONFES s'est fait le relais de cet appel dont les résultats seront publiés la semaine prochaine.

Au nom de la ministre des Sports, ma collègue Roxana Maracineanu qui a été retenue, je veux également souligner l'engagement du monde sportif. La crise sanitaire a bouleversé la vie des sportifs, amateurs comme professionnels, mais tous ont su témoigner leur solidarité et innover, notamment par des démonstrations en ligne, pour que l'ensemble de la population puisse continuer à pratiquer une activité physique adaptée à la maison, essentielle en période

de confinement. De son côté, le Gouvernement a pris de nombreuses mesures pour soutenir les activités sportives : différents guides sanitaires ont été élaborés qui ont été partagés avec l'ensemble des pays membres de la CONFES.

### ***B- La réponse francophone à la crise***

Au-delà de ce qui a pu être fait en France, je tenais également à saluer l'ensemble de la grande famille francophone pour la mobilisation et la réactivité dont elle a su faire preuve. Qu'il s'agisse des acteurs de la Francophonie, qui ont mis en place des outils afin de répondre à la crise où des solutions innovantes qui ont émergé au sein de tous nos Etats et gouvernements membres. La richesse de la plateforme collaborative de partage de solutions innovantes en réponse à la crise, mise en place par l'Organisation Internationale de la Francophonie, témoigne de la vitalité de notre espace et de la résilience de ses jeunes. A ce titre, je veux également saluer la mise en place par la Secrétaire générale de la Francophonie d'un fonds de solidarité afin d'aider les femmes et les jeunes filles vulnérables.

Cette crise mondiale démontre la pertinence d'une réponse francophone, fondée sur une communauté de valeurs. Aussi, je suis heureux que la France travaille concrètement à son développement par l'entremise de la CONFES, notamment par le biais d'un soutien aux jeunes, aux athlètes, à la société civile. Ainsi, la France contribuera à hauteur de 464 000€ au Fonds commun pour permettre à la CONFES de mener à bien ses programmes.

Je tiens à vous confirmer le soutien de la France aux actions et programmes historiques de la CONFES, comme le Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ) ou le Fonds Francophone de Préparation Olympique, comme aux actions plus récentes autour du numérique, de l'égalité femmes-hommes ou de la croissance verte. Il y a urgence à agir et à accompagner les Etats membres en faveur de la transition écologique, en donnant les moyens aux jeunes d'agir. L'action initiée, par appels à projets, me semble particulièrement pertinente, et doit devenir l'un des modes d'intervention privilégiés de la CONFES, comme en témoigne le succès remporté par l'appel à projets pilote « femmes sport santé ».

### ***C- Importance des synergies avec les autres acteurs de la Francophonie***

Pour garantir le succès de nos actions conjointes, il importe que nous puissions renforcer les synergies entre l'ensemble des acteurs de la Charte de la Francophonie, dont fait partie la CONFES. Il s'agit d'une nécessité pour gagner en cohérence et en efficacité. J'en suis convaincu et je veux aussi saluer l'action, déterminée et déterminante, de la Secrétaire générale de la Francophonie en ce sens, comme celle du Secrétaire général de la CONFES, pour garantir une harmonisation de la programmation de la CONFES avec celle de l'OIF. Vous savez combien la France soutient ce travail de mutualisation : en qualité de présidente de la Commission de coopération et de programmation (CCP) de l'OIF, nous avons invité la CONFES à présenter son activité lors d'une commission dédiée aux questions de sport et de jeunesse le 29 juin.

### ***D- Travail sur la succession du Secrétaire général et la nomination des cadres***

Je souhaite, pour conclure, évoquer rapidement la question du renouvellement du Secrétaire général qui interviendra en 2021. Nous avons le devoir de définir clairement nos attentes sur ce poste et de montrer notre attachement à la qualité et l'exemplarité des profils. Un tel travail sera primordial pour trouver un successeur au Secrétaire général qui soit à la hauteur de l'Institution comme de ses besoins.

Je vous remercie.



**Message du Ministre de la Promotion des Jeunes, des Sports et de l'Emploi du Tchad**  
**à la 14<sup>e</sup> Réunion du Bureau de la CONFEJES (vision-réunion)**  
*Le 25 juin 2020*

**Monsieur le Président en exercice de la CONFEJES,**  
**Mesdames et Messieurs les membres du Bureau,**  
**Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de Délégation,**  
**Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES,**  
**Madame l'Administratrice Générale de l'OIF,**  
**Chers partenaires techniques et financiers,**  
**Mesdames et Messieurs,**

Je me réjouis de prendre la parole à l'occasion de la tenue de cette 14<sup>ème</sup> réunion du Bureau de notre organisation commune, pour exprimer ma sincère gratitude au Président en exercice ainsi que Monsieur le Secrétaire Général, pour l'occasion qu'ils m'accordent pour m'exprimer et adresser en même temps, mes fraternelles salutations à l'endroit de tous les participants. Malgré le contexte particulièrement difficile lié à la pandémie de COVID-19 qui faisait planer le doute sur nos calendriers, la technologie et le Secrétariat Général de la CONFEJES ont mis tout en œuvre pour rendre possible notre présente rencontre bien que virtuelle.

**Mesdames et Messieurs,**

Durant les 50 années de vie passées par la CONFEJES, il faut féliciter l'ensemble des parties prenantes qui ont concouru à faire de celle-ci, un véritable outil de développement au sein de l'espace francophone à travers ses œuvres salvatrices en faveur des jeunes, notamment les appuis multiformes institutionnels, la formation des cadres, des sportifs de haut niveau, etc.

C'est pourquoi, elle mérite toute notre attention pour qu'elle entame un nouvel élan plus prometteur. Il est de notre responsabilité et engagement individuelles et communes à faire en sorte que le prochain cinquantenaire soit davantage plus impactant pour la vie de nos Etats ainsi que de nos jeunes dans les secteurs Jeunesse-Sports et Loisirs.

C'est en cela que mon pays, le Tchad, sous la clairvoyance de **Son Excellence IDRIS DEBY ITNO**, Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, encourage les instances dirigeantes de la CONFEJES à maintenir le cap et à parachever les réformes institutionnelles entamées tant au niveau des programmes et programmations, du respect des engagements des Etats et des textes statutaires, notamment en ce qui concerne la répartition et l'alternance géographique au sein des instances dirigeantes.

**Mesdames et Messieurs,**

Mon pays rend hommage à la CONFEJES et à ses principaux partenaires pour tout ce qu'il a eu à bénéficier. L'apport multiforme de la CONFEJES tant direct qu'indirect a permis à mon pays de disposer d'un capital humain valeureux qui fait aujourd'hui la fierté des secteurs Jeunesse- Sports et Loisirs. De l'administration centrale à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports en passant par les institutions et structures d'encadrement jeunesse et sports sur le terrain, les exemples sont patents.

Aussi, grâce aux efforts du Gouvernement à travers mon Département ainsi que des autres partenaires, le Tchad dispose aujourd'hui de trois (3) documents stratégiques de référence : La Politique Nationale de la Jeunesse, la Politique Nationale de l'Emploi, une Loi portant

institution d'un corps de volontaires nationaux au Tchad. Dans le cadre de l'exécution de notre plan d'action 2020, nous procéderons dans les semaines à venir, à la mise en place de l'Agence Nationale de Volontariat du Tchad ainsi que l'organisation des pré-états et des états généraux du sport qui devront aboutir à l'élaboration et la mise en œuvre d'une véritable Politique Nationale des Sports.

Pour l'opérationnalisation de ces différents chantiers ainsi que l'arrimage effectif de l'INJS de N'Djamena au système LMD, nous sollicitons encore une fois de plus, l'expertise technique et l'accompagnement de la CONFEJES et de ses partenaires.

**Pour terminer mes propos, je vous annonce que mon pays le Tchad contribuera à hauteur de cinq millions (5 000 000) de F CFA au fonds commun.**

Vive la Francophonie au service du partage des valeurs, de la solidarité et du développement !

Vive la CONFEJES au service de la jeunesse et du sport !

Je vous remercie !

***Discours de Monsieur Makram CHOUCANE, Directeur Général des Sports de la Tunisie***

***A la 14<sup>ème</sup> Réunion du Bureau***

***Visio-conférence, le Jeudi 25 Juin 2020***

**\*\*\*\*\***

- **Madame Louise Mushikiwabo, Secrétaire Générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie,**
- **M. Othman EL FERDAOUS, Ministre de la Culture de la Jeunesse et des Sports du Royaume du Maroc, Président en exercice ;**
- **Monsieur Bouramah Ali Harouna, Secrétaire général de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFEJS) ;**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres de la Jeunesse et des Sports et Chefs des délégations membres du Bureau de la CONFEJES ;**

Il m'est particulièrement agréable d'être aujourd'hui parmi vous à la 14<sup>ème</sup> Réunion du Bureau si bien marquée par le Cinquantenaire de notre honorable institution qu'est La CONFEJES.

Et je me réjouis très sincèrement de l'honneur de donner lecture, du discours de Son Excellence Monsieur Ahmed GAALLOUL Ministre des affaires de la Jeunesse et sports de la Tunisie retenu pour des engagements antérieurs à cet instant même au Parlement.

La Tunisie, profondément attachée aux idéaux de l'Organisation Internationale de la Francophonie et qui s'apprête à accueillir sur son sol, en 2021, le 18<sup>ème</sup> Sommet Mondial de la Francophonie, se félicite de cette rencontre à distance COVID oblige.

**\*Jeunesse**

Nous saluons aujourd'hui vivement le rôle prépondérant de La CONFEJES qui dans son programme Jeunesse vise à valoriser le potentiel jeunesse au sein des processus de développement des États et gouvernements membres, ce qui est bien décliné dans nos orientations stratégiques où la Constitution Tunisienne stipule que « **La jeunesse est une force vive dans la construction de la nation. L'Etat veille à assurer aux jeunes les conditions nécessaires au développement de leurs capacités, de leur prise des responsabilités et à élargir et généraliser leur participation à l'essor social, économique, culturel et politique** ».

Aujourd'hui, nous vivons une opportunité voire même une chance démographique, où la catégorie des jeunes représente un potentiel de développement important et une force de proposition et d'initiative, une énergie démographique, un pouvoir d'économie et un véritable investissement, et là-dessus LA CONFEJES n'a cessé depuis sa création, d'investir dans la jeunesse pour un avenir durable. Cet investissement durant ces années n'a cessé d'appuyer les jeunes francophones pour plus d'autonomisation et pour développer leur esprit entrepreneurial à travers son programme phare qu'est **le Programme de Promotion de l'Entreprenariat des Jeunes (P.P.E.J)**.

**\*Education physique et Sport**

Eu égard du rôle de l'éducation dans la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD), nous ne pouvons que saluer vivement le rôle prépondérant de la Confejes en

collaboration avec la Conférence des Ministres de l'Éducation de la Francophonie (CONFEMEN) dans la relance de l'enseignement de l'éducation physique et sportive (E.P.S) dans les différents ordres d'enseignement des Etats et Gouvernements membres de la Francophonie dans l'objectif d'une éducation physique de qualité, inclusive et bien ancrée dans la culture de l'espace francophone.

Partant d'un constat de dégradation de la qualité de la pratique de l'éducation physique et sportive particulièrement en milieu scolaire et soucieuse des forts risques de maladies liées à la sédentarité, considérées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) comme une pandémie et constituant le 4<sup>ème</sup> facteur de risque de mortalité au niveau mondial qui contribue chaque année à la mort de 3,2 millions de personnes , soit près de deux fois plus que le sida, La Tunisie vous manifeste son engagement indéfectible à adhérer vivement à cette noble démarche entreprise que nous prendrons soin d'intégrer dans le processus de développement de notre système éducatif dans la perspective d'un meilleur accès pour tous au sport, à l'éducation physique et à l'activité physique.

Conscient et convaincu des axes d'actions stratégiques de la CONFEJES dans le domaine des Sports dont on cite : la promotion du sport féminin , du sport pour les personnes handicapées , du sport de proximité, le développement du sport de haut niveau et la lutte contre le dopage, nous tenons à saisir cette occasion pour présenter nos hommages pour les efforts louables et l'approche opérationnelle déployés pour appuyer et accompagner l'élite sportive francophone pour une meilleure participation aux grands événements sportifs à travers notamment son programme phare qui est l'Appui promotion Elite Jeune (APEJ).

#### ***Mesdames et Messieurs***

En conclusion, j'exprime à nouveau l'engagement de la Tunisie au processus de la CONFEJES pour le développement global et le renforcement solidaire des pays de notre espace francophone, et je remercie tous ceux qui ont veillé à la bonne organisation de cet événement et auquel je souhaite tout le succès qui va sans aucun doute enrichir et renforcer l'unité d'un espace francophone intégré, prospère, et soucieux de répondre aux attentes de ses peuples en matière de développement durable.

***Et merci de votre attention.***

**Intervention de Son Excellence Madame Macsuzy MONDON  
Ministre Désignée, Ministre chargée de la Jeunesse et des Sports des Seychelles  
et Présidente en exercice de la Commission de la Jeunesse et des Sports  
de l’Océan Indien**

**A l’occasion de la Réunion des Ministres membres du Bureau CONFEJES,  
Le 25 juin 2020**

**Monsieur le Président en exercice de la CONFEJES,**

**Chers Collègues Ministres membres du Bureau,**

**Monsieur le Secrétaire général de la CONFEJES,**

**Mesdames et Messieurs Chef de délégation,**

**Mesdames et Messieurs les Experts,**

Mes premiers mots seraient de féliciter son Excellence Monsieur Othman El Ferdaous, Ministre de la Jeunesse et des Sports du Royaume de Maroc et Président en Exercice de la CONFEJES pour sa récente nomination.

Je voudrais également saluer les collègues ministres présents à cette visio conférence et formuler que l’enjeu de notre rencontre en vaut le coût.

Cette consultation collective est une grande opportunité pour les Seychelles et la Commission de la Jeunesse et des Sports de l’Océan Indien que je préside.

Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements et appréciation à l’endroit de Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES et son équipe pour l’efficacité de l’appui technique et financier accordé en 2019 à quatre projets phare de la Commission de la Jeunesse et des Sports de l’Océan Indien, à la participation de nos jeunes athlètes au camp d’entraînement de Côte d’Ivoire et à celle de nos cadres à la Conférence sur le Plan Kazan qui s’est déroulée à Madagascar.

Nous souhaitons que la Convention de partenariat établie entre la CONFEJES et la Commission de la Jeunesse et des Sports de l’Océan Indien continue et soit renforcée davantage.

Nous sommes tous conscients, aujourd’hui, compte tenu du contexte mondial, de l’apparition de nouveaux défis qui nous obligent à initier des programmes crédibles.

Nous devons donc saisir chaque opportunité :

- de donner l’importance à nos politiques nationales en matière de jeunesse et sports
- d’encourager les synergies de nos actions de coopération et de solidarité
- de multiplier l’accès à l’intelligence artificielle à nos cadres et nos jeunes
- d’intensifier la promotion à l’entrepreneuriat des jeunes
- de promouvoir la participation des jeunes filles
- et d’assurer la pratique inclusive du sport

En terminant, je souhaite renouveler et confirmer l’engagement des Seychelles au sein de la CONFEJES et contribuer ainsi à garantir un environnement prospère et soutenable au bénéfice de nos jeunes respectifs.

Je souhaite plein succès à nos travaux et je vous remercie de votre bonne écoute.

## 14<sup>e</sup> Réunion du Bureau de la CONFEJES

(22-25 juin 2020, virtuelle)

Discours de Madame Zeina MINA, Directrice du CIJF

**Monsieur le ministre 1<sup>er</sup> vice-président en exercice de la CONFEJES**

**Mesdames et Messieurs les Ministres,**

**Monsieur le Secrétaire général de la CONFEJES,**

**Madame l'Administratrice de l'OIF**

**Mesdames et Messieurs les experts,**

**Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi tout d'abord de remercier le Secrétaire général de la CONFEJES, Monsieur ALI HAROUNA Bouramah, pour son invitation à participer à cette réunion.

Il m'est agréable à l'occasion du cinquantenaire de saluer les liens historiques qui lient la CONFEJES et le Comité international des Jeux de la Francophonie.

En 2004, le CIJF qui était jusque-là sous l'égide de la CONFEJES, a été transformé en organe subsidiaire de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Depuis, un partenariat fructueux ne cesse de se développer entre les deux, particulièrement en ce qui concerne les Jeux de la Francophonie pour y garantir l'équité, la solidarité, l'excellence et la responsabilité dans le respect des valeurs de la Francophonie.

Aujourd'hui, il m'est donné l'occasion de vous faire un point de situation sur les Jeux de la Francophonie.

Comme vous le savez, suite à la crise sanitaire et au report des Jeux olympiques, le Conseil d'orientation du CIJF a souscrit à la demande des plus hautes autorités de la République Démocratique du Congo de reporter les IXes Jeux, aux dates du 19 au 28 août 2022.

Il recommande au Conseil permanent de la Francophonie, qui se réunira le 8 et le 9 juillet prochain, d'entériner ce report.

Je saisis l'occasion pour lancer un appel de soutien et de solidarité à tous les Etats et gouvernements membres de la CONFEJES et de la Francophonie pour participer aux IXes Jeux et permettre à la jeunesse francophone de se rencontrer et de partager un événement mémorable.

Pour terminer, j'exprime ma gratitude au Secrétaire général de la CONFEJES et à son équipe pour leur engagement et leur mobilisation pour œuvrer à la qualité et au succès des Jeux de la Francophonie.

Je vous remercie de votre attention et je forme des vœux d'un bel avenir pour la jeunesse francophone.

Ensemble pour Kinshasa 2022

**14<sup>ème</sup> Réunion du Bureau de la CONFES, le 25 juin 2020****Communication du Secrétaire général de la CONFEMEN  
Professeur Abdel Rahamane BABA-MOUSSA**

**Monsieur le Président en exercice de la CONFES**

**Mesdames et Messieurs les ministres membres du Bureau de la CONFES**

**Monsieur le Secrétaire général de la CONFES**

**Mesdames et Messieurs les représentants des organisations et institutions  
partenaires**

**Messieurs les commissaires aux comptes**

**Mesdames et Messieurs les membres du Secrétariat général de la CONFES**

**Mesdames et Messieurs**

*Je voudrais avant tous propos adresser mes remerciements aux ministres membres de la CONFES, au nom du président en exercice de la CONFEMEN, l'Honorable Dominic Cardy Ministre de l'éducation et de la petite enfance du Canada-Nouveau Brunswick, de l'ensemble des ministres de la CONFEMEN et en mon nom propre.*

*Je voudrais ensuite adresser mes remerciements à Monsieur le Secrétaire général de la CONFES et lui dire toute ma satisfaction pour la synergie d'action et la bonne collaboration qui existent entre nos deux institutions et pour les résultats probants déjà obtenus.*

Comme vous les savez si bien, la CONFES et la CONFEMEN sont les deux (2) Conférences ministérielles permanentes de la Francophonie. Elles sont les deux plus anciennes Institutions francophones chargées de la promotion et du développement de l'éducation et de la formation de la jeunesse francophone.

Le partenariat entre les 2 institutions s'est renforcé ces dernières années avec :

- la mise en œuvre du projet "Kids'athletics" qui a permis de former une centaine de formateurs et près de 2 000 élèves dans une dizaine de pays membres de la CONFES et de la CONFEMEN ;
- l'organisation conjointe au Bénin, en fin 2018, de la Conférence internationale sur la relance de l'Éducation physique et sportive (EPS) dans les différents ordres d'enseignement qui a abouti à une déclaration appelée « Déclaration de Cotonou ».

A la suite de la dernière Conférence ministérielle de la CONFES, **la Déclaration de Cotonou pour la relance de l'EPS a été adoptée par la Réunion des ministres de l'Éducation membres du Bureau de la CONFEMEN tenue en novembre 2019 à Paris.**

*De nombreux projets et perspectives de collaboration sont en cours, en vue du renforcement de nos missions respectives au sein de la Francophonie et de nos actions auprès des États et gouvernements. Je voudrais citer sans être exhaustif :*

- le Projet de Coalition francophone pour l'Éducation, chère à Mme la Secrétaire générale de la Francophonie, que nous soutenons sans réserve dès le début et dans lequel nous défendons avec la CONFES la prise en compte de toutes les disciplines scolaire dont l'éducation physique et sportive et le sport scolaire ;
- le Comité de pilotage du Centre régional KIX pour l'Afrique francophone, projet d'élaboration d'une plateforme de partage d'expériences et de bonnes pratiques en

matière d'éducation et de formation porté par un consortium CONFEMEN, AUF et OIF (à travers l'IFEF) et dont la CONFES est membre ;

- les diverses actions conjointes que nous menons ensemble, CONFES, CONFEMEN et la Conférence des OING agréées par la Francophonie, dont je salue ici la présence de la présidente, Mme Ndèye Marie Fall.

Je ne saurais passer sous silence les actions que la CONFEMEN mène pour la continuité éducative dans le contexte de la pandémie actuelle de la COVID 19 qui a mobilisé toute la communauté internationale et les pays membres. En effet, dans ce contexte, la CONFEMEN a organisé plusieurs réunions avec les ministres de l'Éducation. La démarche visait à formuler des recommandations pour gérer l'urgence, mais au-delà, travailler pour réussir la reprise des cours et l'introduction durable du numérique en Éducation tout en travaillant pour l'équité et la qualité.

***Ces réunions ont montré que les ministres francophones sont capables de se mobiliser, en synergie, en période de crise pour trouver des solutions à court, moyen et long terme.***

La Leçon que l'on peut en tirer, c'est la nécessité d'opérer des réformes du système éducatif pour l'instauration d'une culture de l'innovation, la reconnaissance de tous les acteurs et de tous les milieux éducatifs ainsi que la prise en considération de toutes les formes de l'expertise humaine : intellectuelle, manuelle, sportive, artistique, culturelle, etc.

L'EPS étant une « *discipline scolaire à part entière, même si elle est entièrement à part* », comme le disait il y a déjà longtemps Alain Hébrard, la CONFEMEN et la CONFES pourront organiser prochainement un webinaire pour échanger avec les pays et les partenaires sur la prise en compte de l'EPS dans les dispositifs d'enseignement à distance dans le contexte de la COVID 19 afin de dégager des perspectives d'action.

***Mesdames et messieurs les ministres, chers participantes et participants***

Je voudrais, pour conclure, affirmer que la CONFEMEN ne ménagera aucun effort pour contribuer à la réalisation de l'ODD4, à savoir, « assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». Dans cette perspective, le rôle de l'EPS et du sport sera davantage valorisé dans la mesure où ils véhiculent des valeurs telles que la solidarité, le partage, le respect de la différence, le fair-play, le courage et l'abnégation, mais aussi, dans la mesure où en accord avec l'ODD4, ils constituent une composante essentielle de l'apprentissage tout au long de la VIE.

***Agir plus, Agir ensemble, Agir pour tous !***

Tel est désormais le mode d'action de la CONFEMEN pour assurer une éducation inclusive et de qualité pour toutes les filles et tous les garçons dans l'espace de la Francophonie.

Je vous remercie.



**Intervention de Madame Ndèye Marie FALL,**  
**Présidente de la COING à la Réunion du Bureau de la CONFES**  
*Le 25 juin 2020*

**Monsieur Othman EL FERDAOUS, Président en exercice de la CONFES,**  
**Messieurs les Ministres,**  
**Représentant(e) de l'OIF**  
**Monsieur le Secrétaire général de la CONFES, cher Ali Bouramah,**  
**Monsieur le Secrétaire général de la CONFEMEN, cher Abdel Rahman,**  
**Mesdames et Messieurs**

Je voudrais remercier tout particulièrement le Secrétaire général de la CONFES, de l'honneur qu'il me fait en m'invitant, en tant que Présidente de la Conférence des OINGs/ONGs accréditées auprès de l'OIF, de participer à cette 14<sup>ème</sup> Réunion ministérielle de votre Bureau.

Je considère ce moment historique, car c'est la première fois que la COING est officiellement invitée à une telle rencontre depuis qu'elle existe. Nous savons qu'en Afrique, jusque très récemment, les organisations non gouvernementales ont été souvent tenues à l'écart de certaines instances gouvernementales ou intergouvernementales, car n'ayant pas toujours bonne presse. Il faut en même temps concéder que les choses sont en train de changer, pour bien des raisons.

Par la multiplicité et l'ampleur des actions menées par la société civile dans son ensemble et sur tous les terrains, politique, social, économique, culturel et j'en passe, amplifiées par l'utilisation des réseaux sociaux, les gouvernements se rendent progressivement compte que par-delà l'action revendicatrice, ces entités de la société civile représentent une véritable force pour le développement de leurs pays et qu'elles représentent le peuple dans toutes ses diversités. Ce qui rejoint la mission ultime de tout gouvernement, celui de servir efficacement son pays en répondant à ses besoins.

**Excellences, Mesdames, Messieurs,**

Nous sommes toutes et tous conscients qu'une grande partie des défis auxquels beaucoup de pays membres de cette conférence doivent faire face est la forte représentation de jeunes souvent peu alphabétisés ou formés. La CONFES, comme d'ailleurs la CONFEMEN, sont donc ainsi placées au cœur du débat pour les choix et stratégies en vue d'un développement humain durable.

Qui parle d'éducation et de formation parle d'enseignants et de formateurs et qui parle de jeunesse, sports et bien-être se réfère aux habitants de la cité. Il est donc logique et tout à fait normal que des liens puissent se tisser entre nos structures au sein de la Francophonie dont la Secrétaire générale ne cesse de rappeler la nécessité de créer des synergies et des solidarités afin de mutualiser nos expériences, nos expertises et nos diverses ressources pour un plus grand impact et une meilleure visibilité de nos actions.

C'est tout naturellement donc et en tant que voisins de salle dans les réunions de l'OIF, que nous avons pu faire connaissance et décider d'explorer les diverses manières de conjuguer nos efforts dans les domaines d'intérêt commun. Ainsi, la première invitation fut celle du

Cinquantenaire à Dakar en décembre dernier. J'ai pu représenter la COING aux célébrations du Cinquantenaire de la CONFEJES qui fut un très grand succès.

Depuis lors, un partenariat précieux, une coopération fructueuse se développent. Nous avons pu tenir des rencontres et concertations : CONFEJES, CONFEMEN et COING, par exemple, pour les préparatifs du Cinquantenaire de l'OIF à Niamey. Même si finalement les activités planifiées en vue de l'apprentissage du fair-play et de la démocratie : les Olympiades des tout - petits et la simulation d'élections avec les élèves du primaire, n'ont malheureusement pu se tenir à cause de la pandémie du COVID 19 que nous subissons depuis déjà plusieurs mois et qui nous oblige aujourd'hui à nous rencontrer en visio, comme on dit à présent.

Nous avons aussi un autre projet en cours : une série de 3 livres pour la jeunesse (de 6 à 10 ans), portant sur les reines et héroïnes d'Afrique. J'ai d'ailleurs, le plaisir de vous informer que ce projet fait partie des quatorze retenus pour bénéficier du soutien du Fonds d'aide à la société civile francophone établi en 2019 par l'OIF et le Ministère des affaires étrangères et de l'Europe français (MAEE). Cette cohorte représente la 2<sup>ème</sup> Edition. Les trois premiers personnages du projet sur **Reines et Héroïnes d'Afrique** seront : La reine Ndaté Yalla du Sénégal, les Amazones du Bénin et la reine Kassa du Mali.

Nous espérons, bien entendu, pouvoir compter sur les réseaux que constituent les ministères de l'éducation et ceux de la jeunesse, des sports et du bien-être en Francophonie, en tant que partenaires incontournables et alliés de taille pour la diffusion et, par conséquent, la pérennisation du projet pour d'autres figures importantes de notre histoire en vue de donner aux jeunes africaines et africains des modèles pour un meilleur estime de soi et contribuer valablement à la lutte contre les préjugés et la construction d'un meilleur vivre-ensemble.

Il y existe un autre projet ambitieux, celui de rendre *le Mois de l'Histoire de l'Afrique et de ses Diasporas*, un Rendez-vous incontournable sur le continent africain, surtout après l'assassinat abominable de George Floyd le jour même de la célébration de la Journée mondiale de l'Afrique, le 25 mai (depuis 1963). Cette initiative prend ses origines aux Etats - Unis sous le vocable : Black History Month qui se célèbre depuis cinquante ans en Amérique du Nord mais aussi au Royaume Uni.

Le 1<sup>er</sup> Sommet international des Aînés africains se tiendra aussi dans le cadre de ce Mois de l'Histoire de l'Afrique et de ses Diasporas, au Sénégal en Février 2021. Nous comptons bien entendu sur vous toutes et tous pour le succès de ces projets.

Comme vous pouvez le constater, notre coopération est bien jeune car commencée, il y a à peine un an se développe et se fructifie très vite. Le temps présent nous y invite, voire nous y oblige.

Pour ce faire, nous sollicitons l'appui et le soutien de la Francophonie, afin de réussir cette tripartite qui pourra servir de modèle.

Plein succès à la CONFEJES. Merci pour cette main tendue et longue vie à notre collaboration.

**Mot de clôture de Monsieur le 1er Vice-Président de la CONFES  
à la Réunion Ministérielle**

- **Mesdames, Messieurs les Ministres et Chefs de délégation ;**
- **Monsieur le Secrétaire général ;**
- **Messieurs les Commissaires aux comptes ;**
- **Mesdames, Messieurs les Experts ;**
- **Chers partenaires ;**

Nous voici au terme de nos travaux marquant la fin officielle de cette 14<sup>ème</sup> édition de la réunion du bureau de notre institution que nous avons pu tenir par visioconférence.

C'est le lieu pour moi de réitérer en votre nom à tous, ma profonde gratitude et toute ma reconnaissance à tous les pays membres du Bureau.

J'adresse mes hommages les plus déférents à la Guinée, pour toutes les mesures initialement prises pour nous accueillir.

Toutes mes félicitations iront aux ministres des deux secteurs de la jeunesse et des sports ainsi qu'à l'ensemble du gouvernement pour avoir bien voulu nous accueillir, mais que les circonstances en ont décidés autrement.

**A Monsieur le Secrétaire général** et à l'ensemble de son personnel, j'adresse mes félicitations pour son professionnalisme et sa constante sollicitude.

**A tous les Ministres et Chefs de délégation**, recevez notre reconnaissance pour votre participation active à cette réunion.

**A tous les partenaires des institutions internationales**, sachez que votre présence nous a honoré.

La rétrospective de nos travaux à mis en lumière, un bilan positif, aussi bien dans l'analyse et l'évaluation du rapport d'activité 2019 que dans les projections pour l'exercice 2020.

Aussi notre réunion qui s'est déroulé dans une ambiance détendue, mais teinté de détermination,

**Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,**

Vous pouvez être fiers d'avoir fait œuvre utile.

Ainsi notre programmation 2019-2022, connaît un bon début et des efforts sont à maintenir, pour de meilleurs appuis et accompagnement de nos Etats et gouvernement membres.

Je ne saurai clore mon propos, sans formuler à présent mes sincères vœux pour gagner le combat face au coronavirus et un retour normal aux activités.

Je déclare close la 14<sup>ème</sup> Réunion du Bureau de la CONFES.

Je vous remercie de votre aimable attention.

## **Allocution du Burkina Faso, assurant la 1<sup>ère</sup> vice-présidence A l'ouverture de la Réunion des Experts**

- **Monsieur le Secrétaire général ;**
- **Messieurs les Commissaires aux comptes ;**
- **Messieurs les représentants des organisations internationales et les partenaires au développement ;**
- **Mesdames, Messieurs les Experts ;**

Je vous remercie toutes et tous de votre présence virtuelle à l'occasion de cette 14<sup>ème</sup> Réunion du Bureau de la CONFES.

Vous le savez bien, c'est en raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19 que l'option a été prise de la tenir à distance en vue de nous inscrire dans l'esprit et dans la lettre de l'article 21 des statuts de notre organisation.

Pour rappel, il est stipulé dans ledit article qu'entre deux conférences ministérielles, le Bureau, en une session unique, a pour mandat de veiller au bon fonctionnement de la CONFES et à la mise en œuvre de ses programmes.

Au terme de la 37<sup>ème</sup> Session ministérielle tenue à Marrakech, cette réunion était effectivement programmée pour se tenir à Conakry ; c'est donc le lieu, pour moi, de renouveler au nom du Bureau nos remerciements sincères au Gouvernement et au peuple guinéens.

Les sessions statutaires de notre organisation intègrent toujours dans leurs protocoles de déroulement, une réunion des experts qui a pour mandat de procéder à un examen préliminaire des données et conclusions provisoires fournies par le Secrétariat général en vue d'en faire des projets de décisions à soumettre à l'approbation des ministres.

Les extraits de vos travaux sont, ce faisant des intrants essentiels dans la construction des décisions ministérielles qui président à l'action de l'organisation pendant un exercice annuel.

Constatant avec bonheur que tous les Etats membres du Bureau sont effectivement connectés, et au regard des présentations qui viennent d'être faites et de la somme d'intelligence réunies, je suis sûr que le défi qui est encore le vôtre sera relevé dans les différents objets et problématiques soumis à votre examen.

Evidemment parmi ceux-ci, il y a au premier chef, tous les exercices classiques listés à l'article 22 des statuts de la CONFES, avec notamment, l'examen des comptes administratifs, techniques et financiers sur l'exercice échu, la mise en perspective de l'exercice 2020, avec comme référence la programmation quadriennale 2019-2022 qui doit aussi faire l'objet d'une évaluation à mi-parcours.

Le rapport de la Commission administrative et financière et les éclairages des commissaires aux comptes devraient servir de balise sur les efforts supplémentaires à consentir pour maintenir et conforter les capacités financières de l'organisation et la qualité de sa gouvernance.

Ce sera là le moment de passer en revue les différents programmes et services en faveur des jeunes et des sportifs dans les Etats et gouvernements membres dans un contexte où la covid-19 est venue se greffer aux menaces sécuritaires, aux crises socio-politiques et au péril environnemental dans leurs différentes formes d'expression.

J'inclus aussi dans cet exercice d'évaluation le programme de formation des cadres de jeunesse, de sport et de loisir au sein des instituts nationaux et la participation féminine qui est le baromètre de notre contribution à la réalisation de l'égalité homme-femme, objectif n°5 de l'agenda mondial de développement durable à l'horizon 2030.

A cela s'ajoute, du fait du statut de conférence ministérielle permanente conférée à la CONFES par la Charte de la Francophonie, la définition des modalités de portage du mandat de contribution au rayonnement des valeurs liées à l'usage et au partage de la langue française.

Sous ce rapport, Madame la Secrétaire générale de la Francophonie, dans la perspective du prochain Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernements, a déjà ouvert des chantiers importants dans le cadre d'un groupe de réflexion sur les orientations et la gouvernance de la Plateforme de coopération francophone.

A ce sujet, votre session, partant des orientations issues de la 39<sup>ème</sup> Session ministérielle, doit s'inscrire dans le renforcement de la stratégie pour un meilleur positionnement de notre organisation au sein de la Francophonie et pour une plus grande capacité à promouvoir la langue française au sein des instances internationales de gestion des questions de jeunesse et de sport.

C'est cette dynamique que nous devons porter dans le processus vers les grands événements internationaux, notamment, ceux devant se dérouler dans l'espace francophone, en particulier, les Jeux Olympiques de la Jeunesse à Dakar en 2022, les Jeux Olympiques de Paris en 2024, en plus des efforts à consentir pour le rayonnement et la régularité des Jeux de la Francophonie dont la 9<sup>ème</sup> édition est prévue en août 2022 à Kinshasa.

Bien entendu, l'examen de cet agenda très large devra intégrer le comportement de la COVID-19 qui malheureusement, n'a pas encore révélé toutes ses facettes et ses impacts sur la personne humaine, sur l'environnement et sur les organisations, comme la nôtre et ses secteurs d'intervention : la jeunesse, les sports et les loisirs.

De ce fait, notre optimisme habituel sur la capacité et le génie de l'homme à relever les défis de son temps ne doit pas nous dispenser d'envisager des stratégies de résilience et d'adaptation en cas de persistance de la pandémie.

Ne doutant point que les objectifs qui vous sont assignés, seront atteints et bien atteints, je déclare ouverte la Réunion des experts de la 14<sup>ème</sup> Réunion du Bureau de la CONFES.

**Je vous remercie.**

## **Discours de clôture du Burkina Fasso, assurant la 1<sup>ère</sup> vice-présidence à l'occasion de la Réunion des experts**

- **Mesdames, Messieurs les Experts ;**
- **Mesdames et Messieurs,**

Nous voici au terme des travaux de la 14<sup>ème</sup> réunion du Bureau de la CONFEJES, tenus les 22, 23 et 25 juin 2020 dans un contexte particulier de pandémie du Coronavirus, avec un défi technique jamais expérimenté au sein de notre institution.

Pendant trois jours, d'intenses débats et d'échanges fructueux ont animé nos travaux qui se sont déroulés, dans une atmosphère empreinte de convivialité et de détente.

Nous avons fait le diagnostic sans complaisance, l'examen minutieux de l'ensemble des préoccupations concernant la vie de notre institution commune.

Ce travail a consisté à faire le bilan des activités exécutées, à corriger les insuffisances constatées dans leur mise en œuvre, à formuler des recommandations et à faire une projection adéquate dans le futur.

Qu'il s'agisse des questions de financement, de programmation, de formation, d'emploi, de partenariat, nous nous sommes prononcés sur tous ces défis et avons pris des décisions et recommandations pertinentes en vue de promouvoir des activités socio-éducatives et sportives dans notre espace.

Ces décisions sont importantes, d'autant qu'elles surviennent après la célébration des cinquante ans de la CONFEJES, dans un environnement presque de récession économique mondiale

Ainsi, nous avons passé en revue les points relatifs :

- à la réunion des membres de la Commission Administrative et Financière (CAF) qui a adopté le rapport des Commissaires aux Comptes, le compte rendu financier 2019, le projet de budget de fonctionnement 2020 ;
- au compte rendu des activités 2019 du Secrétariat Général ;
- au projet de programmation 2020

A la lecture du relevé de décisions, qui viennent d'être présentés, nous pouvons affirmer sans démagogie aucune, que les résultats attendus de ces assises ont été largement atteints.

**Monsieur le Secrétaire général de la CONFEJES**

**Madame et Messieurs les Experts,**

Qu'il me soit permis alors d'adresser mes compliments au Secrétaire général de la CONFEJES et toute son équipe pour la qualité des documents présentés à la réunion ainsi que les résultats obtenus sur le terrain.

Que chacun trouve ici, l'expression de notre profonde gratitude.

Avant de terminer ces propos, il me plait de réitérer mes remerciements à l'endroit des ministres, des experts, des partenaires techniques et financiers de la CONFEJES.

Sur ce, je souhaite à tous une bonne santé.

Ensemble, observons les gestes barrières.

Vive la CONFES !

Vive la Francophonie !

Je vous remercie de votre aimable attention.

## **LISTES DES PARTICIPANTS**



**14<sup>ème</sup> Réunion du Bureau de la CONFEJES**  
**Visioconférence, le 25 juin 2020**

**Liste de présence des Ministres et chef de délégation**

N°	Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Téléphone/ Télécopie	Courrier électronique
1	Oswald HOMEKY	Bénin	Ministre des Sports		<a href="mailto:msp.sp@gouv.bj">msp.sp@gouv.bj</a>
2	Daouda AZOUIPIOU	Burkina Faso	Ministre des Sports et des Loisirs	(226) 70 20 87 19 / 70 31 00 10	<a href="mailto:azoupioudaouda@yahoo.fr">azoupioudaouda@yahoo.fr</a>
3	Salifo TIEMTORE		Ministre (MJFIP)	(226) 70 21 15 12 / 70 20 87 64	<a href="mailto:silifotiem@yahoo.fr">silifotiem@yahoo.fr</a>
4	Thierry ARSENEAU	Canada/ Nouveau-Brunswick	Chef de délégation		
5	Réjean HOULE	Canada-Québec	Secrétaire d'Etat adjoint à la Jeunesse Chef de délégation		
6	Georges GUILLAUME	Fédération Wallonie Bruxelles	Chef de délégation	+32 475 70 94 18	<a href="mailto:georges.guillaume@cfwb.be">georges.guillaume@cfwb.be</a>
7	Laurence FISCHER	France (MEAE)	Chef de délégation		
8	Gabriel ATTAL	France	Secrétaire d'Etat à la Jeunesse		
9	Franck NGUEMA	Gabon	Ministre (CSJVA)	(241) 07 63 62 0	<a href="mailto:frank_nguema@yahoo.fr">frank_nguema@yahoo.fr</a>
10	BAH Fatoumata CONTE	Guinée	Chef de délégation (MCPH)		
11	RAKOTOZAFY Rosa Lalanirina Rosa	Madagascar	Chef de délégation	+261 34 05 689 25	<a href="mailto:rosarakotozafy@gmail.com">rosarakotozafy@gmail.com</a>
12	Othman EL FERDAOUS	Maroc	Ministre (MCJS), Pdt en exercice		<a href="mailto:o.elferdaous@confejes.org">o.elferdaous@confejes.org</a>
13	Macsuzy MONDON	Seychelles	Ministre (MJSC)	(248) 4 32 55 55	<a href="mailto:macsuzy@gov.sc">macsuzy@gov.sc</a>

14	MAHAMAT NOUSSOUR Abdoulaye	Tchad	Ministre (MPJSE)	(235) 66 26 70 60 / 99 97 28 29	<a href="mailto:mahamat1958@gmail.com">mahamat1958@gmail.com</a>
15	Makram CHOUCANE	Tunisie	Chef de délégation		
17	Zeina MINA	CIJF	Directrice du CIJF	01 44 37 71 33	<a href="mailto:zeina.mina@francophonie.org">zeina.mina@francophonie.org</a>
18	Thomas GIL		Responsable des partenariats, marketing et communication	+33 1 44 37 71 87 +33 6 34 26 19 32	<a href="mailto:gilt@francophonie.org">gilt@francophonie.org</a>
19	Pierre BAILLET	AIMF	Secrétaire Permanent	+33 1 44.88.22.88	<a href="mailto:p.baillet@aimf.asso.fr">p.baillet@aimf.asso.fr</a>
20	Ndèye Marie FALL	COING	Présidente de la COING	+1 418 261 9471	<a href="mailto:ndeyfall@icloud.com">ndeyfall@icloud.com</a>
21	Abdel Rahamane BABA- MOUSSA	CONFEMEN	Secrétaire général	(221) 33 859 29 80	<a href="mailto:arbaba-moussa@confemen.org">arbaba-moussa@confemen.org</a>
22	SY Aboubacar				(221) 77 434 48 74

**14<sup>ème</sup> Réunion du Bureau de la CONFEJES  
Dakar (SENEGAL), le 23 juin 2020**

**Liste de présence des Experts**

N°	Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Téléphone/ Télécopie	Courrier électronique
1	AKOUETE David	Bénin	Expert Sport	(229) 97 52 04 15	<a href="mailto:akouetedav@gmail.com">akouetedav@gmail.com</a>
2	AHOUANDJINOUSmith Hermann		Expert Jeunesse	(229) 96 18 54 74	<a href="mailto:smith2003fr@yahoo.fr">smith2003fr@yahoo.fr</a>
3	PILGA Larba	Burkina Faso	Expert Jeunesse	(226) 70 04 34 36 79 18 27 39	<a href="mailto:lpilga@yahoo.fr">lpilga@yahoo.fr</a>
4	SAWADOGO Rasmané		Expert Sport	(226) 70 26 93 89 / 79 66 67 76	<a href="mailto:srasmane10@yahoo.fr">srasmane10@yahoo.fr</a>
5	Jason ARSENEAULT	Canada Nouveau- Brunswick	Expert Sport	(1) 506 238 5882	<a href="mailto:Jason.Arseneault@gnb.ca">Jason.Arseneault@gnb.ca</a>
6	Sophie LeBlanc		Experte Jeunesse	(1) 506 478-0142	<a href="mailto:Sophie.LeBlanc4@gnb.ca">Sophie.LeBlanc4@gnb.ca</a>
7	SAVARD Anne-Marie	Canada - Québec	Experts	+418 262 1508	<a href="mailto:anne-marie.savard@mri.gouv.qc.ca">anne-marie.savard@mri.gouv.qc.ca</a>
8	Romane St-Laurent				<a href="mailto:Romane.St-Laurent@mce.gouv.qc.ca">Romane.St-Laurent@mce.gouv.qc.ca</a>
9	France Vigneault				
10	Alain VERHAAGEN	Fédération Wallonie Bruxelles	Experts	+324 79 35 61 02	<a href="mailto:a.verhaagen@wbi.be">a.verhaagen@wbi.be</a>
11	Alain LAITAT			+ 32 475 71 02 60 + 32 2 413 36 71	<a href="mailto:alain.laitat@cfwb.be">alain.laitat@cfwb.be</a>
12	Anne BROCHE			(32) 475 511 950 +32 475 511	<a href="mailto:anne.broche@cfwb.be">anne.broche@cfwb.be</a>
13	Georges Guillaume			+32 475 70 94 18	<a href="mailto:georges.guillaume@cfwb.be">georges.guillaume@cfwb.be</a>

N°	Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Téléphone/ Télécopie	Courrier électronique
14	Solène CHARUAU	France	Experts	+33 7.60.78.93.65	<a href="mailto:solene.charuau@sports.gouv.fr">solene.charuau@sports.gouv.fr</a>
15	Virginia MANGEMATIN			(336) 69 09 37 11	<a href="mailto:virginia.mangematin@jeunesse-sports.gouv.fr">virginia.mangematin@jeunesse-sports.gouv.fr</a>
16	LOÏC Luyeye			01 40 45 94 24	<a href="mailto:loic.luyeye@jeunesse-sports.gouv.fr">loic.luyeye@jeunesse-sports.gouv.fr</a>
17	Gaël de MAISONNEUVE			+33.6.16.84.10.26 / + 33.6.15.30.61.45	<a href="mailto:gael.de-maisonneuve@diplomatie.gouv.fr">gael.de-maisonneuve@diplomatie.gouv.fr</a>
18	Margot MASSARIA			+331 43 17 71 51	<a href="mailto:margot.massaria@diplomatie.gouv.fr">margot.massaria@diplomatie.gouv.fr</a> ;
19	LEPONDO Rostand	Gabon	Expert Jeunesse	(241) 07 63 62 03 / 02 63 62 03	<a href="mailto:rostand65@yahoo.fr">rostand65@yahoo.fr</a>
20	MAGANGA René Franck MAGANGA		Expert Sport	+241.66.25.52.09	<a href="mailto:franck_mag@yahoo.fr">franck_mag@yahoo.fr</a>
21	KABASSAN Lancinet KEÏTA	Guinée	Expert Sport	(224) 625 47 42 59	<a href="mailto:keitanabassanlancinet@gmail.com">keitanabassanlancinet@gmail.com</a>
22	CONDE Moussa		Expert Jeunesse	(224) 628 75 64 47	<a href="mailto:condemoussa58@gmail.com">condemoussa58@gmail.com</a>
23	Juliana RATOVOSON	Madagascar	Expert Jeunesse	(261) 34 05 931 42	<a href="mailto:julianaratovoson@yahoo.com">julianaratovoson@yahoo.com</a>
24	RAKOTOZAFY Rosa Lalanirina Rosa		Expert Sport	+261 34 05 689 25	<a href="mailto:rosarakotozafy@gmail.com">rosarakotozafy@gmail.com</a>
25	BENALI Nadia	Maroc	Secrétaire Générale	(212) 05 37 27 14 84/82 05 37 27 14 86/85	<a href="mailto:benalinadia@mjs.gov.m">benalinadia@mjs.gov.m</a>
26	BOUAYAD Mohamed Reda		Expert Jeunesse		<a href="mailto:m.bouayad@mjs.gov.ma">m.bouayad@mjs.gov.ma</a>
27	DJEDIDI Mohamed Farid		Expert Sport		<a href="mailto:jdidifarid@yahoo.fr">jdidifarid@yahoo.fr</a>
28	Miera SAVY	Seychelles	Experte	(248) 282 24 10 / 429 74 59	<a href="mailto:miera.savy@gov.sc">miera.savy@gov.sc</a>

N°	Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Téléphone/ Télécopie	Courrier électronique
29	DJONDANDI Tatouin	Tchad	Expert Jeunesse	(235) 66 29 68 45	<a href="mailto:djondandi@yahoo.fr">djondandi@yahoo.fr</a>
30	MAHAMAT Issakha Sogar		Expert Sport	(235) 68 98 98 98	<a href="mailto:sogarfiles@gmail.com">sogarfiles@gmail.com</a>
31	Farouk EL MEDDEB	Tunisie	Expert	(216) 71 84 72 08	<a href="mailto:elmeddeb.farouk@gmail.com">elmeddeb.farouk@gmail.com</a>
32	DUBOSCQ Philippe	France	Commissaire aux comptes	(331) 42 98 96 85	<a href="mailto:pduboscq@ccomptes.fr">pduboscq@ccomptes.fr</a>
33	Hafid ESSEKKAKI	Canada/Québec		1 438 877 7956	<a href="mailto:hafid.essekkaki@revenuquebec.ca">hafid.essekkaki@revenuquebec.ca</a> <a href="mailto:hessekkaki@yahoo.ca">hessekkaki@yahoo.ca</a>
34	M. Bouramah ALI HAROUNA	CONFEJES	Secrétaire Général	(221) 70 639 30 01	<a href="mailto:bouramah.ali@confejes.org">bouramah.ali@confejes.org</a>
35	Mme Christine METI		Directeur Administratif et Financier par intérim	(221) 70 693 30 07	<a href="mailto:christine.meti@confejes.org">christine.meti@confejes.org</a>
36	M. Modibo TRAORE		Directeur des Programmes Jeunesse	(221) 70 639 30 03	<a href="mailto:modibo.traore@confejes.org">modibo.traore@confejes.org</a>
37	M. Alexandre YOUNGBARE		Directeur des Programmes EPS/SPORTS	(221) 70 639 30 02	<a href="mailto:alexandre.yougbare@confejes.org">alexandre.yougbare@confejes.org</a>
38	Mme Louissette THOBI		Directrice Adjointe des Programmes EPS/SPORTS	(221) 70 639 30 05	<a href="mailto:louissette.thobi@confejes.org">louissette.thobi@confejes.org</a>
39	Melle Fatoumata SYLLA		Directrice Adjointe des Programmes Jeunesse	(221) 70 639 30 06	<a href="mailto:fatoumata.sylla@confejes.org">fatoumata.sylla@confejes.org</a>
40	Mme Amina GNINGUE		Chef Comptable	(221) 70 639 30 04	<a href="mailto:amina.oumarou@confejes.org">amina.oumarou@confejes.org</a>
41	Coumba SIDIBE		Secrétaire comptable	(221) 70 639 30 11	<a href="mailto:coumba.sidibe@confejes.org">coumba.sidibe@confejes.org</a>
42	Khadidjia MBALLO		Secrétaire comptable	(221) 70 639 30 12	<a href="mailto:khadidjia.mballo@confejes.org">khadidjia.mballo@confejes.org</a>
43	Ndèye M. Saly SAMBOU		Chef du Protocole	(221) 70 639 30 10	<a href="mailto:saly.sambou@confejes.org">saly.sambou@confejes.org</a>

**14<sup>ème</sup> Réunion du Bureau de la CONFEJES  
Dakar (SENEGAL), le 22 juin 2020**

**Liste de présence CAF**

N°	Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Téléphone/ Télécopie	Courrier électronique
1	PILGA Larba	Burkina Faso	Expert Jeunesse	(226) 70 04 34 36 79 18 27 39	<a href="mailto:lpilga@yahoo.fr">lpilga@yahoo.fr</a>
2	SAWADOGO Rasmané		Expert Sport	(226) 70 26 93 89 / 79 66 67 76	<a href="mailto:srasmane10@yahoo.fr">srasmane10@yahoo.fr</a>
3	Jason ARSENEAULT	Canada	Expert Sport	(1) 506 238 5882	<a href="mailto:Jason.Arseneault@gnb.ca">Jason.Arseneault@gnb.ca</a>
4	Sophie LeBlanc	Nouveau- Brunswick	Experte Jeunesse	(1) 506 478-0142	<a href="mailto:Sophie.LeBlanc4@gnb.ca">Sophie.LeBlanc4@gnb.ca</a>
5	SAVARD Anne-Marie	Canada - Québec	Experts	+418 262 1508	<a href="mailto:anne-marie.savard@mri.gouv.qc.ca">anne-marie.savard@mri.gouv.qc.ca</a>
6	Romane St-Laurent			<a href="mailto:Romane.St-Laurent@mce.gouv.qc.ca">Romane.St-Laurent@mce.gouv.qc.ca</a>	
7	France Vigneault				
8	Alain VERHAAGEN	Fédération Wallonie Bruxelles	Experts	+324 79 35 61 02	<a href="mailto:a.verhaagen@wbi.be">a.verhaagen@wbi.be</a>
9	Alain LATTAT			+ 32 475 71 02 60 + 32 2 413 36 71	<a href="mailto:alain.laitat@cfwb.be">alain.laitat@cfwb.be</a>
10	Anne BROCHE			(32) 475 511 950 +32 475 511	<a href="mailto:anne.broche@cfwb.be">anne.broche@cfwb.be</a>
11	Georges Guillaume			+32 475 70 94 18	<a href="mailto:georges.guillaume@cfwb.be">georges.guillaume@cfwb.be</a>
12	Solène CHARUAU	France	Experts	+33 7.60.78.93.65	<a href="mailto:solene.charuau@sports.gouv.fr">solene.charuau@sports.gouv.fr</a>
13	Virginia MANGEMATIN			(336) 69 09 37 11	<a href="mailto:virginia.mangematin@jeunesse-sports.gouv.fr">virginia.mangematin@jeunesse-sports.gouv.fr</a>
14	LOÏC Luyeye			01 40 45 94 24	<a href="mailto:loic.luyeye@jeunesse-sports.gouv.fr">loic.luyeye@jeunesse-sports.gouv.fr</a>
15	Gaël de MAISONNEUVE			+33.6.16.84.10.26 / + 33.6.15.30.61.45	<a href="mailto:gael.de-maisonneuve@diplomatie.gouv.fr">gael.de-maisonneuve@diplomatie.gouv.fr</a>
16	Margot MASSARIA		+331 43 17 71 51	<a href="mailto:margot.massaria@diplomatie.gouv.fr">margot.massaria@diplomatie.gouv.fr</a> ;	

N°	Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Téléphone/ Télécopie	Courrier électronique
17	LEPONDO Rostand	Gabon	Expert Jeunesse	(241) 07 63 62 03 / 02 63 62 03	<a href="mailto:rostand65@yahoo.fr">rostand65@yahoo.fr</a>
18	MAGANGA René Franck MAGANGA		Expert Sport	+241.66.25.52.09	<a href="mailto:franck_mag@yahoo.fr">franck_mag@yahoo.fr</a>
19	KABASSAN Lancinet KEITA	Guinée	Expert Sport	(224) 625 47 42 59	<a href="mailto:keitanabassanlancinet@gmail.com">keitanabassanlancinet@gmail.com</a>
20	CONDE Moussa		Expert Jeunesse	(224) 628 75 64 47	<a href="mailto:condemoussa58@gmail.com">condemoussa58@gmail.com</a>
21	Juliana RATOVOSON	Madagascar	Expert Jeunesse	(261) 34 05 931 42	<a href="mailto:julianaratovoson@yahoo.com">julianaratovoson@yahoo.com</a>
22	RAKOTOZAFY Rosa Lalanirina Rosa		Expert Sport	+261 34 05 689 25	<a href="mailto:rosarakotozafy@gmail.com">rosarakotozafy@gmail.com</a>
23	BENALI Nadia	Maroc	Secrétaire Générale	(212) 05 37 27 14 84/82 05 37 27 14 86/85	<a href="mailto:benalinadia@mjs.gov.m">benalinadia@mjs.gov.m</a>
24	BOUAYAD Mohamed Reda		Expert Jeunesse		<a href="mailto:m.bouayad@mjs.gov.ma">m.bouayad@mjs.gov.ma</a>
25	DJEDIDI Mohamed Farid		Expert Sport		<a href="mailto:jdifarid@yahoo.fr">jdifarid@yahoo.fr</a>
26	Miera SAVY	Seychelles	Experte	(248) 282 24 10 / 429 74 59	<a href="mailto:miera.savy@gov.sc">miera.savy@gov.sc</a>
27	DJONDANDI Tatouin	Tchad	Expert Jeunesse	(235) 66 29 68 45	<a href="mailto:djondandi@yahoo.fr">djondandi@yahoo.fr</a>
28	MAHAMAT Issakha Sogar		Expert Sport	(235) 68 98 98 98	<a href="mailto:sogarfils@gmail.com">sogarfils@gmail.com</a>
29	Farouk EL MEDDEB	Tunisie	Expert	(216) 71 84 72 08	<a href="mailto:elmeddeb.farouk@gmail.com">elmeddeb.farouk@gmail.com</a>

N°	Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Téléphone/ Télécopie	Courrier électronique
30	DUBOSCQ Philippe	France	Commissaire aux comptes	(331) 42 98 96 85	<a href="mailto:pduboscq@ccomptes.fr">pduboscq@ccomptes.fr</a>
31	Hafid ESSEKKAKI	Canada/Québec		1 438 877 7956	<a href="mailto:hafid.essekkaki@revenuquebec.ca">hafid.essekkaki@revenuquebec.ca</a> <a href="mailto:hessekkaki@yahoo.ca">hessekkaki@yahoo.ca</a>
32	M. Bouramah ALI HAROUNA	CONFEJES	Secrétaire Général	(221) 70 639 30 01	<a href="mailto:bouramah.ali@confejes.org">bouramah.ali@confejes.org</a>
33	Mme Christine METI		Directeur Administratif et Financier par intérim	(221) 70 693 30 07	<a href="mailto:christine.meti@confejes.org">christine.meti@confejes.org</a>
34	M. Modibo TRAORE		Directeur des Programmes Jeunesse	(221) 70 639 30 03	<a href="mailto:modibo.traore@confejes.org">modibo.traore@confejes.org</a>
35	M. Alexandre YOUNGBARE		Directeur des Programmes EPS/SPORTS	(221) 70 639 30 02	<a href="mailto:alexandre.yougbare@confejes.org">alexandre.yougbare@confejes.org</a>
36	Mme Louissette THOBI		Directrice Adjointe des Programmes EPS/SPORTS	(221) 70 639 30 05	<a href="mailto:louissette.thobi@confejes.org">louissette.thobi@confejes.org</a>
37	Melle Fatoumata SYLLA		Directrice Adjointe des Programmes Jeunesse	(221) 70 639 30 06	<a href="mailto:fatoumata.sylla@confejes.org">fatoumata.sylla@confejes.org</a>
38	Mme Amina GNINGUE		Chef Comptable	(221) 70 639 30 04	<a href="mailto:amina.oumarou@confejes.org">amina.oumarou@confejes.org</a>
39	Coumba SIDIBE		Secrétaire comptable	(221) 70 639 30 11	<a href="mailto:coumba.sidibe@confejes.org">coumba.sidibe@confejes.org</a>
40	Khadidjia MBALLO		Secrétaire comptable	(221) 70 639 30 12	<a href="mailto:khadidjia.mballo@confejes.org">khadidjia.mballo@confejes.org</a>
41	Ndèye M. Saly SAMBOU	Chef du Protocole	(221) 70 639 30 10	<a href="mailto:saly.sambou@confejes.org">saly.sambou@confejes.org</a>	